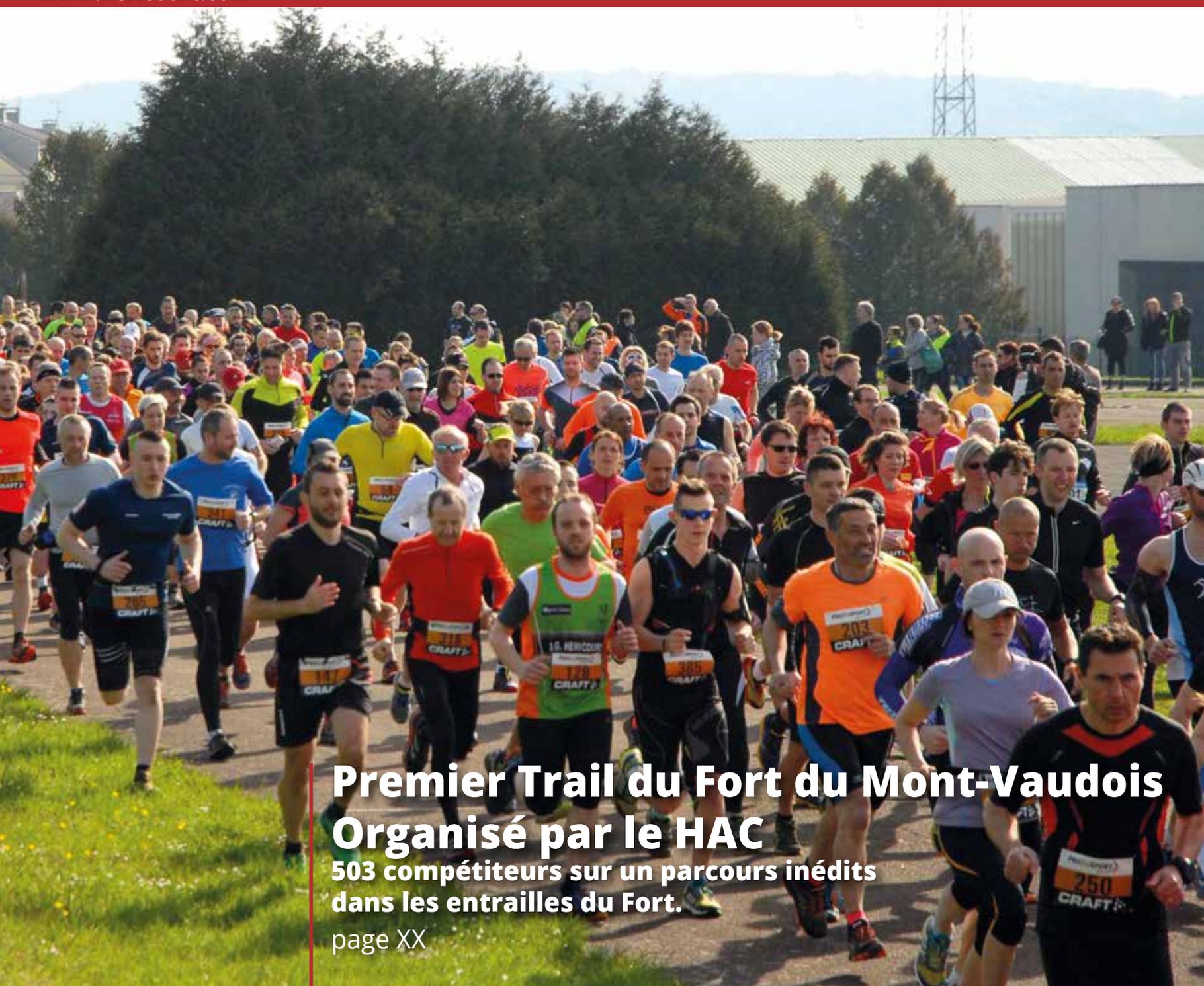


HÉRICOURT

notre ville

MAI • JUIN 2016

www.hericourt.com



Premier Trail du Fort du Mont-Vaudois Organisé par le HAC

**503 compétiteurs sur un parcours inédits
dans les entrailles du Fort.**

page XX

**Budget 2016,
Gel des
Taux d'imposition**
page 10

**Inauguration
D'HERMÈS**
page 34

Terrasses de l'Été
page 44

Des services publics accessibles

La loi du 11 février 2005 ordonnait aux collectivités locales la mise en accessibilité des bâtiments publics pour les Personnes à Mobilité Réduite au 1^{er} janvier 2015. Cette date butoir, peu de collectivités dont notre ville ont été en capacité de la respecter.

Le législateur a pris acte de cette situation et a autorisé les collectivités concernées à déroger sur la date butoir, à condition

de présenter avant la fin du mois de septembre 2016, un agenda précis des travaux de conformité qui seront entrepris.

Missionné, le Cabinet Itinéraires Architecture, associé au Cabinet INGB, a dressé un état des lieux et une liste de préconisations. Le calendrier des travaux à venir a été soumis à l'approbation du Conseil Municipal le 05 octobre 2015.

L'estimation globale hors taxes des travaux de mise en accessibilité s'élève à 814 400 €. Elle concerne 48 bâtiments communaux.

Au programme de l'année 2016 sont prévues les opérations suivantes :

- Mairie d'Héricourt, 46 rue du Général de Gaulle, création d'un ascenseur, adaptation des sanitaires, mise en conformité des escaliers intérieurs et marches extérieures, signalétique, le tout pour un montant de 115 250 €,
- Salle Wissang, 27 avenue Léon Jouhaux, mise en conformité des escaliers extérieurs, création de places PMR, mise en accessibilité de la banque d'accueil et des sanitaires, le tout pour un montant de 26 500 €.
- CCAS, 45 rue du Général de Gaulle, mise en conformité des escaliers intérieurs et extérieurs, mise en accessibilité des sanitaires, pose d'un interphone et signalétique, le tout pour un montant de 18 000 €.
- Groupe Scolaire André Borey, Place du 16 juillet 1942, création de rampes pour PMR et mise en accessibilité des sanitaires, le tout pour un montant de 16 000 €.



Pour l'année 2016 la dépense pour la mise en accessibilité des bâtiments publics sera de l'ordre de 175 750 € HT. Le financement de ces multiples travaux sera assuré par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux. Aussi des aides financières pourront être obtenues au titre du Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées exerçant une activité dans la Fonction Publique.

L'équipe municipale entend poursuivre la dynamique de notre ville dans un contexte national toujours difficile.

La poursuite de la maîtrise des dépenses publiques au niveau de l'Etat a conduit les pouvoirs publics à réduire les aides au fonctionnement des collectivités locales.

Cette réduction des crédits impacte de façon modérée le budget de la ville (-1% de dotations) grâce à une nouvelle progression de la Dotation Solidarité Urbaine actuellement de l'ordre de 1,7 millions d'euros (1 484 547 euros en 2015).

L'endettement de notre ville a fortement diminué (aujourd'hui Héricourt est la ville la moins endettée de Franche-Comté) ce qui nous permet de porter de nouveaux programmes d'investissement de grande ampleur. Sur l'année 2015, 40 millions d'euros d'investissements publics ou privés ont été réalisés.

21 projets publics en 2016 - 2017

Pour 2016, plus de 21 projets publics structurants seront portés par nos collectivités.

Vous découvrirez dans les pages consacrées au budget 2016 la liste de ces 21 projets publics.

En début d'année, l'INSEE nous a fourni des chiffres encourageants en matière de développement économique.

Sur la période 2008-2012, Héricourt a gagné 522 emplois supplémentaires et le nombre d'emplois industriels a fortement progressé passant de 657 à 825 emplois.

Le secteur de la santé emploie lui aussi quelques 800 personnes.

Plus de 4000 emplois à Héricourt

Avec 4000 emplois salariés sur la ville (4875 emplois sur le territoire du pays d'Héricourt), notre bassin d'emploi (recensement 2012) a fortement progressé. Plus de 2400 salariés viennent chaque jour de l'extérieur pour travailler sur notre ville.

Ces résultats sont probants, il faut y ajouter l'arrivée des 100 premiers salariés de la manufacture Hermès et les 400 emplois recensés dans la zone des Guinottes.

Les efforts de développement de l'emploi et des entreprises génèrent une progression significative de nos ressources publiques (taxes foncières, CVAE, CFE, IFR) qui permettent le gel de la fiscalité locale.

Gel des taux d'imposition en 2016

Pour la 5^{ème} année consécutive, le gel du taux d'imposition a été décidé par la majorité municipale pour ne pas affecter davantage le pouvoir d'achat des Héricourtois.

Sur le plan sportif, culturel, associatif, la ville d'Héricourt peut compter sur l'engagement de toutes ses associations pour animer la vie locale et assurer le rayonnement départemental de la deuxième ville de Haute-Saône.

Les grands événements :

Les 10 km d'Héricourt, la fête du pain au Fort du Mont Vaudois, la foire de l'ascension, la fête du 14 juillet, la fête du Château, la pluie vénitienne, Héricourt Montmartre ont connu des affluences record en 2015.

Je souhaite que toutes ces manifestations bénéficient d'une météo clémente pour leur édition 2016.



Le premier trail organisé par le club HAC le 10 avril 2016 a rencontré un vif succès avec plus de 500 compétiteurs sur un parcours inédit au sein du Fort du Mont Vaudois.

Notre ville peut être également fière de ses événements culturels : « Boulevard du Swing » spectacle Choreia qui sera présenté au printemps, l'orchestre Victor Hugo de Besançon à la Cavalerie, la chorale du collège qui se produira les 27, 28 et 29 mai 2016 toujours à la Cavalerie.

Je vous souhaite une bonne lecture de notre magazine municipal et vous invite à découvrir en deuxième partie de ce bulletin les actions et projets de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

Bien cordialement

Fernand BURKHALTER
Maire d'Héricourt
Président de la Communauté
de Communes du Pays d'Héricourt

Directeur de la publication : Fernand BURKHALTER Les articles sont rédigés en collaboration avec les Adjoints, les Conseillers Municipaux ainsi que l'ensemble des personnels des Services Municipaux

Conception, photographies et publicité : Frédéric LOCH

Crédits photos : Bernadette Thevenin – Jacques Lods. Photo Couverture : Guy Petey

Impression : Imprimerie Estimprim Montbéliard / Dépôt légal : avril 2016

Des captages d'eau protégés

L'eau potable consommée par les héricourtois provient à plus de 60 % des 23 captages situés en forêt de Champey (14) et de Saulnot (9). La loi sur l'eau impose la protection des zones de production d'eau et la mise aux normes des captages.

Le marché de protection et mise aux normes des captages a été attribué à l'entreprise Monnier d'Argièsans. Les travaux ont commencé au mois de juin

conservé et sa structure voutée est une richesse du patrimoine architectural du Pays d'Héricourt. Depuis Champey et Saulnot l'eau arrive à Héricourt par

meture de sécurité. Les vannes et les crépines ont été remplacées. Tous les périmètres de captage ont été protégés par une clôture en grillage gal-



Visite des 23 captages dans la Forêt de Champey.

2015 et se sont achevés dans le courant du mois d'octobre 2015.

Ces captages ont été réalisés à la fin du XIX^{ème} siècle et sont mentionnés dans un document datant de 1897. La construction de ces captages visait à répondre aux besoins importants des militaires récemment installés dans la nouvelle caserne Maunoury (1890).

Les captages sont réalisés en cascade à travers un maillage d'ouvrages de jonction. Le collecteur principal, réalisé en pierre de taille, est remarquablement

gravité, le dénivelé étant de l'ordre de 40 mètres.

Avant de procéder à ces travaux de protection et de rénovation, l'entreprise Monnier a créé trois kilomètres de piste forestière pour accéder aux différentes sources.

Sur environ 350 m², le périmètre de chaque captage, a été coupé à blanc et dessouché. Tous les captages ont été équipés d'une rehausse de 80 centimètres en béton préfabriqué avec un capot en fonte ventilé doté d'une fer-

vanisé. Après les travaux de nettoyage et de rénovation des captages le débit a progressé de 15% par jour. La production totale en 2015 des vingt-trois captages en pleine période d'étiage (En hydrologie, l'étiage correspond statistiquement à la période de l'année où le niveau d'un cours d'eau atteint son point le plus bas) a été mesurée à l'arrivée à Héricourt à 1050 M3 par jour soit 70% de la consommation de la ville. Le rendement est désormais supérieur à 85 % soit un gain de 15 %.

COÛT DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DES CAPTAGES DE CHAMPEY ET SAULNOT EN 2015

DEPENSES : 297 048 € HT		RECETTES : 297 048 € HT	
Maîtrise d'œuvre (Deplanque)	13 350 € HT	Agence de L'eau 50 %	148 524 €
Déboisement Entreprise Goberville	5 909 € HT	Dotation Equipement Territoire Ruraux	45 000 €
Travaux protection captage Monnier	277 639 € HT	Ville Héricourt	103 524 €

Rénovation des tennis couverts

Le revêtement des cours des Tennis couverts situés rue Pierre et Marie Curie présente, après huit années d'utilisation intensive, des signes importants d'usure qui rendent difficile la pratique du jeu.

La Commune d'Héricourt après concertation avec les Sports Généraux d'Héricourt Section Tennis, club utilisateur des installations, a décidé de la réfection totale de la surface de jeu des deux

cours de tennis. Le sol actuel en PVC spécial tennis sera remplacé par un revêtement béton poreux dont la durée de vie est estimée à vingt années. Pour le financement de ces travaux,

d'un montant de 50 000 € une subvention sera sollicitée auprès de l'Etat, dans le cadre de la Dotation d'Equipe-ment des Territoires Ruraux, au titre du programme de rénovation des équipements sportifs. Aussi une aide financière sera demandée auprès du Conseil Départemental de la Haute-Saône au titre de sa politique intitulée « travaux de grosses réparation ou d'amélioration de salles de sport. »

Plan de Financement :
 • ETAT DETR (20 %)..... 10 000 €
 • Conseil Départemental (40 %) 20 000 €
 • Autofinancement
 Ville d'Héricourt (40%) 20 000 €



Courts de Tennis Couverts, rue Pierre et Marie Curie

Peau neuve pour la Salle Wissang

Le programme de rénovation des bâtiments communaux se poursuit. Au mois de mai 2016 d'importants travaux d'isolation thermique seront engagés à la salle Wissang.

Ces travaux s'échelonnent jusqu'au mois de septembre 2016. Les façades extérieures seront ravalées et les murs

extérieurs isolés par l'entreprise CURTI de Bavilliers. L'antenne héricourtoise de la SOPREMA se chargera du rempla-

cement de l'étanchéité et de l'isolation de la toiture terrasse. La verrière en aluminium jaune sera remplacée par l'entreprise « Serrurerie de l'Est ». Les bacs en acier seront changés, et l'isolation du dessus de la grande salle revue. Deux portes et vingt-huit fenêtres seront changées. Les protections périphériques de la toiture terrasse seront aussi remplacées. Les travaux de plomberie seront effectués par l'entreprise CSVB d'Argésians et les travaux d'électricité par l'entreprise CHOLLEY ELEC d'Héricourt. Ces travaux seront financés en partie par la Dotation d'Equipe-ment des Territoires Ruraux au titre de la rénovation de salles polyvalentes.



Salle WISSANG

PLAN DE FINANCEMENT DE LA RÉNOVATION DE LA SALLE WISSANG

DEPENSES (HT)	324 000 €	RECETTES	324 000 €
Travaux	305 000 €	ETAT DETR (25 %)	81 000 €
Maîtrise d'oeuvre	15 000 €	Autofinancement	243 000 €
Imprévus	6 000 €	Ville d'Héricourt	

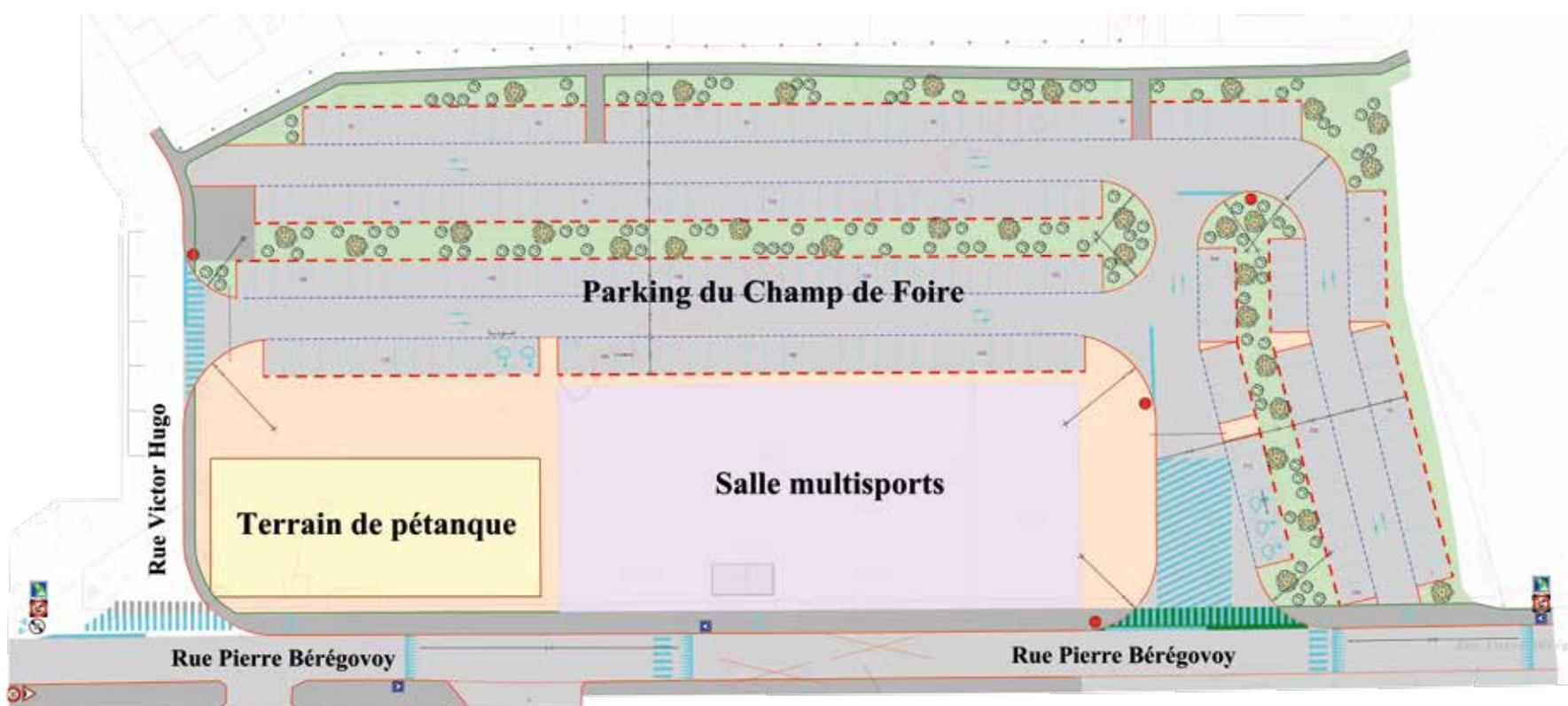
Esplanade du Champ de Foire enfin requalifiée

La requalification du Champ de Foire, depuis longtemps annoncée va prochainement commencer.

Une réunion de concertation a été organisée le 15 décembre 2015 afin de présenter aux habitants du quartier les plans du futur projet. Ces futurs aménagements structurants qui ont été bien reçus par les habitants consistent en la création d'un parking, d'une salle de sport et d'un boulodrome.

disposition des employés des sociétés précédemment citées, la journée il permettra d'accueillir à partir de 16h30 et les week-ends les usagers de la future salle de sport et du nouveau boulodrome, à l'occasion de leurs entraînements ou des futures manifestations sportives qui y seront organisées.

Deux ralentisseurs seront installés sur le parking afin de sécuriser les lieux. Le nouveau parking bénéficiera de deux entrées / sorties, l'une face à la Manufacture HERMES l'autre vers le premier immeuble d'Habitat 70. A cet endroit, la voirie sera élargie afin de permettre aux camions de livraison qui se rendent



Esquisse du futur aménagement du Champ de Foire

La réalisation d'un nouveau parking de 250 places, satisfera les besoins en matière de stationnement, des employés de la Manufacture HERMES et de l'entreprise A2E, qui totalisent ensemble plus de 400 employés. Aussi ce parking aura double usage, à

Le nouveau parking respectera l'environnement avec notamment l'absorption sur place des eaux de pluie grâce à des noues végétalisées. Par ailleurs, un éclairage public approprié offrira la possibilité d'agir sur l'intensité ou la durée d'éclairage des périodes nocturnes.

chez A2E de manœuvrer en toute sécurité.

L'ouverture de la Manufacture HERMES étant effective depuis le mois d'octobre 2015, il est prévu de finaliser ce dossier pour la rentrée de septembre 2016.

PLAN DE FINANCEMENT DE L'ESPLANADE DU CHAMP DE FOIRE

DEPENSES		RECETTES	
TRAVAUX	465 000 €	Europe FEDER (35 %)	176 750 €
Maîtrise d'œuvre	29 000 €	Etat DETR (25 %)	176 750 €
Lever topographique	1 900 €	Etat Soutien à l'investissement public local-Bourgs centre (20 %)	101 000 €
Frais divers et imprévus	9 100 €	Autofinancement Ville d'Héricourt (20 %)	101 000 €
TOTAL en € HT	505 000 €	TOTAL en € HT	505 000 €

La Ville met en place au mois de juin 2016 un partenariat avec AMELIS Assurance Mutuelle

Au mois de juillet 2015, à la demande du Gouvernement, qui faisait suite à un engagement pris par le Président de la République, François Hollande, la Sécurité Sociale a mis en place l'Aide Complémentaire Santé (ACS).

Ce dispositif permet aux ménages les plus modestes de bénéficier d'une assurance complémentaire santé à moindre frais.

L'ACS est réservée aux personnes dont les ressources sont légèrement supérieures au plafond d'attribution de la Couverture Maladie Universelle Complémentaire. (35 % au dessus du plafond CMU)

A Héricourt, selon une estimation de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, plus de 800 personnes pourraient prétendre à cette aide ; il s'agit de personnes de tous les âges et de toutes catégories socioprofessionnelles.

Pour bénéficier de l'ACS, les ressources du foyer ne doivent pas dépasser un certain plafond :

- 1 personne : 11 682 €
- 2 personnes : 17 523 €
- 3 personnes : 21 027 €
- 4 personnes : 24 532 €
- Au-delà de 4 personnes + 4 672 € par personnes supplémentaires.

Le montant de l'aide ACS

Une aide est accordée à chaque membre de la famille. Le montant accordé varie en fonction de l'âge du bénéficiaire.

AGE DU BENEFICIAIRE MONTANT DE L'AIDE

Moins de 16 ans	100 € par an
De 16 à 49 ans	200 € par an
De 50 à 59 ans	350 € par an
60 ans et plus	550 € par an

Pour accéder à l'ACS il faut en faire la demande et déposer un dossier auprès de la CPAM, ce dossier peut être téléchargé sur le site internet : www.ameli.fr ou retirer à la permanence tenue au CCAS d'Héricourt les jours et horaires suivants :

- Lundi : 9 h 00 à 12 h 00
et de 13 h 00 à 16 h 00.
- Mardi : 9 h 00 à 12 h 00
et de 13 h 00 à 16 h 00.
- Mercredi : 9 h 00 à 12 h 00
et de 13 h 00 à 16 h 00.
- Jeudi : 9 h 00 à 12 h 00
et de 13 h 00 à 16 h 00.

En cas d'attribution, la CAPM adresse au foyer bénéficiaire une attestation-chèque à remettre à un organisme d'assurance complémentaire qui propose l'un des contrats sélectionnés au titre de l'ACS. Ces assurances complémentaires sont au nombre de 11, elles ont été sélectionnées par l'Etat. Leurs références et leurs offres sont consultables sur le site : www.info-acis.fr.

Chacune de ces assurances complémentaires propose trois niveaux de garanties de la couverture la plus simple à la plus complète. L'ACS est accordée pour une période d'une année renou-

velable. Deux mois avant la fin des droits, il faut à nouveau faire une demande d'ACS à la CAPM.

Il s'agit d'une bonne mesure, encore faut-il en faire bénéficier les ayants droit. C'est pourquoi la Commune d'Héricourt sera la première ville de Bourgogne Franche-Comté à apporter sa contribution à ce dispositif en assurant sa promotion auprès des éventuels demandeurs.

Pour ce faire un partenariat a été engagé avec AMELLIS qui est une assurance mutuelle domiciliée à Saint Claude dans le Jura. AMELLIS proposera, aux foyers héricourtois éligibles à l'ACS et qui la sollicite, une solution appropriée à chaque cas. Chaque foyer sera accompagné tout au long de la constitution du dossier de demande.

AMELLIS assurera des permanences dans les locaux du CCAS d'Héricourt. Ces permanences démarreront dans le courant du mois de juin. Les habitants seront informés dans la presse locale, sur le site internet de la ville www.herincourt.com et sur le panneau lumineux en centre-ville, des horaires de ces permanences.

Cotisations mensuelles AMELLIS déduction faite de l'ACS 2016 à titre indicatif

	- de 16 ans	16 à 49 ans	50 à 59 ans	60 ans et +
ACS Essentiel	12,50 € /mois	12,50 € /mois	12,50 € /mois	12,50 € /mois
ACS Plus	16,50 € /mois	16,50 € /mois	16,50 € /mois	16,50 € /mois
ACS Confort	22,00 € /mois	22,00 € /mois	22,00 € /mois	22,00 € /mois

PERMANENCE DE LA CPAM

Le Lundi de 14h00 à 17h00
Du Mardi au Jeudi
de 9 h00 à 12h00 et
de 14h00 à 17h00
Centre Communal d'Action Sociale
45, rue du Général de Gaulle
70400 HERICOURT

PERMANENCE DE LA CARSAT

Uniquement sur Rendez-vous au 36 46
Tous les lundis matin
de 09h00 à 12H00
Centre Communal d'Action Sociale
45, rue du Général de Gaulle
70400 HERICOURT

CCAS RENSEIGNEMENT :

45 rue du Général de Gaulle
Tél : 03.84.36.67.70
Fax : 03.84.36.67.80
Email : ccas5@wanadoo
Horaires d'ouverture :
Le Lundi de 14h00 à 17h00
Du Mardi au Vendredi de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00

Une Résidence Seniors Autonomie à la Grand Pré

Ce programme est enfin sur les rails, il a fait l'objet d'un appel à projet lancé par le Conseil Départemental de la Haute-Saône qui sera clôturé le 15 mai 2016.

Comme elle s'y était engagée, l'équipe municipale a repris la main sur l'aménagement de la friche de la Grand Pré. Après le lancement du programme de 14 logements de la Résidence Organdis actuellement en cours de réalisation, un appel à projet du Département de la Haute-Saône a été lancé pour la construction d'une Résidence Autonomie à Héricourt. Cette Résidence Autonomie sera destinée aux

personnes âgées autonomes de plus de 60 ans qui souhaitent quitter leur logement, devenu difficile à entretenir, pour vivre en un lieu sécurisé et adapté à leurs capacités physiques. Ce type de résidence permettra aux personnes âgées de demeurer dans leur environnement géographique et d'éviter le déracinement, les ruptures avec la famille et les proches. Le projet héricourtois portera sur la création d'une

résidence autonomie d'une capacité de 40 personnes. Les personnes âgées seront locataires de leur logement, lorsqu'elles seront dépendantes elles percevront l'aide personnalisée à l'autonomie (APA) à domicile.

La Résidence Autonomie constituera une solution alternative entre le domicile et l'établissement médicalisé. Elle se définira comme un ensemble de logements individuels assortis de services collectifs implantés dans un même immeuble.

Aussi la Résidence Autonomie sera en mesure de proposer un ensemble de services et d'activités de nature à prévenir la perte d'autonomie, il pourra s'agir d'activités culturelles ou physiques subventionnées par les caisses de retraite.

La Résidence Autonomie correspondra à une construction neuve ou seront privilégiés les appartements pour personnes seules. Les locaux seront faciles d'accès. L'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite sera prévue. Le bâtiment disposera en cas de canicule d'une pièce rafraîchie. Les locaux communs seront à minima les suivants : salle de restauration conviviale meublée et locaux administratifs. Les repas pourront être pris chez les résidents, ou en salle à manger.

La sécurité des lieux sera assurée soit par la présence d'une personne sur place ou d'un système de téléassistance. Une vidéosurveillance pourra être installée pour prévenir les intrusions. La structure disposera d'un profil de personnel capable d'accompagner les personnes et de s'adapter aux différentes situations individuelles.



Implantation de la résidence sur le site de la Grand Pré

RÉSIDENTIE SÉNIORS AUTONOMIE

Le programme sera composé de 36 logements dont 32 T1bis d'environ 37 m² et 4 T2 d'environ 46m². La construction sera lancée durant l'année 2016 pour une livraison en fin d'année 2017 et une ouverture au début de l'année 2018. Tous les appartements seront accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite. L'accès aux étages s'effectuera par ascenseur. Les douches seront aménagées à l'italienne.

Résidence Organdis, 2^{ème} tranche

L'urbanisation du site de la Grand Pré se poursuit avec la deuxième tranche de la résidence Organdis, cette nouvelle tranche de 14 logements consiste en la construction d'un nouvel immeuble en vis-à-vis de l'existant.



Les travaux ont commencé au mois de février 2016, ils sont commandités par la société immobilière IDEHA et sont réalisés par la SCI la Grand Pré. Pour mémoire le terme Organdis dérive du mot organdi qui désigne une mousseline de coton. Cette désignation est un hommage rendu au passé textile du site où est implantée cette résidence. La Ville d'Héricourt, la Communauté de Communes et le Département de la Haute-Saône contribueront financièrement à ce projet ; en plus d'une subvention de 70 000 €, la Commune apportera 2000 € par logement, la CCPH abondera pour un montant de 3000 € par logement et le Département 5000 € par logement.

Le rez-de-chaussée du bâtiment recevra les stationnements, l'entrée des garages collectifs sera située au nord et les entrées principales se feront face au centre du terrain.

Les étages ainsi que l'attique (petit étage en haut d'une construction) recevront quatorze logements qui seront de type T2, T3, T4, et T5. Tous les logements se-

ront positionnés en façade et bénéficieront, soit de balcons, soit de terrasses. Les appartements seront classés THP (Très Haute Performance Energétique), le chauffage et la production d'eau chaude seront assurés par des chaudières gaz individuelles.

Des balcons seront positionnés sur les façades nord-ouest et sud-est. L'attique recevra pour ces parties latérales des toitures à pentes qui casseront l'impression monolithique du bâtiment. L'immeuble comptera quatorze caves privatives accessibles depuis le hall d'entrée qui dessert également l'ascenseur et l'unique cage d'escalier du bâtiment.

Pour le stationnement des véhicules quatorze garages intérieurs seront construits ainsi que neuf places extérieures.

Les limites séparatives recevront une clôture à mailles souples doublées d'une haie végétale composée de charmilles et de noisetiers. Les espaces libres seront engazonnés et plantés d'arbres, érables, cerisiers, liquidambar...

La Craie : des logements de qualité

Habitat 70 a fait l'acquisition d'une parcelle au lotissement de la Craie à Héricourt pour y faire construire huit logements. La Commune d'Héricourt a décidé de limiter le projet à ce nombre, de manière à proposer aux futurs locataires un environnement et un habitat de qualité.

Le Conseil Départemental de la Haute-Saône réserve pour ce type de projet, dans le cadre de son programme d'aide à l'habitat, une aide de 5 000 € par logement, à la condition sine qua



Esquisse du projet d'habitat 70 a la craie

none que la ou les collectivités concernées abondent à même niveau. La Ville d'Héricourt et la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt ont décidé d'accorder une aide financière à ce projet. La Communauté de Communes abondera pour un montant de 3 000 € par logement, la Ville d'Héricourt apportera quant à elle 2 000 € par logement. Au total l'aide accordée par les collectivités sera de 80 000 €.

Le budget prévisionnel de cette opération est estimé 1 083 000 € TTC, et malgré la subvention de 80 000 € évoquée

plus haut, un apport supplémentaire de 35 000 € a été nécessaire au lancement de cette opération.

Ce montant, la Commune d'Héricourt a décidé de l'apporter à Habitat 70 sous forme de subvention. L'aide cumulée de la Commune d'Héricourt s'élèvera pour ce projet à $\{(8 \times 2\ 000) + 35\ 000\}$ soit 51 000 €.

La Commune d'Héricourt se doit de maintenir sa population et soutient donc, autant que faire se peut, tous les projets susceptibles de maintenir le cap d'une ville à 10 000 habitants.

PROGRAMME 8 LOGEMENTS LA CRAIE

HABITAT 70 a prévu de commencer les travaux au mois de juin 2016.

La parcelle retenue : Impasse Marie-Catherine d'Aulnoy.

Le projet se distribuera sur deux immeubles de logements chacun pour une surface habitable de 530 m².

Comme l'impose le règlement du lotissement de la Craie, deux places de stationnement seront réalisées par logement.

Budget 2016, gel des taux d'imposition

Les taux d'imposition sont maintenus à leur niveau de 2015. A savoir 12,48 % pour la taxe d'habitation, 25,82 % pour le foncier bâti et 61,92 % pour le foncier non bâti.

2016 verra, comme prévu, une nouvelle **réduction des concours financiers de l'Etat** aux collectivités. Pour notre Commune, la perte se situe à 43 502€ soit 1,10% de baisse des dotations d'Etat.

La dette par habitant est de 439 € à Héricourt contre 970 € en moyenne dans les villes de plus de 10 000 habitants, confortant ainsi les élus dans leurs projets d'investissements.

Maintenir le cap des 10 000 habitants

L'un des grands challenges pour les années futures sera de tirer les leçons du **recensement de la population** afin de

garantir un **maintien du classement** de la Ville au-delà du seuil des 10 000 habitants. Nos efforts se concentreront sur la **politique du logement** en soutenant l'action des **promoteurs et bailleurs sociaux**.

Poursuivre l'action pour l'emploi

Les résultats sont encourageants, l'analyse de la situation de l'emploi sur notre territoire réalisée par l'INSEE entre 2007 et 2012 dénombre **3 932 emplois sur la seule Ville d'Héricourt** (4 875 pour le Pays). Ce sont **454 emplois de plus qu'en 2007**, sans compter les nouveaux effectifs accueillis sur la Zone d'Activités des **Guinottes** où l'on évalue à **500** le nombre de salariés. L'arrivée récente d'**HERMES** n'est en outre pas comptabilisée dans ce chiffre **(+300)**.

VOIRIE - OUVRAGE D'ART BÂTIMENTS COMMUNAUX :

400 000 € sont inscrits au budget 2016 pour l'entretien et l'amélioration de la voirie.

La requalification du Champ de Foire coûtera au total 600 000 €.

Des travaux d'aménagements spécifiques seront réalisés pour un montant de 100 000 € et concernent entre autres :

- la réalisation d'un mur sur les berges de la Lizaine du côté de la maison de retraite pour 60 000 €.

La qualité de l'éclairage public sera maintenue avec un programme d'investissement de 93 340 €.

647 465 € seront consacrés en section investissement pour l'entretien et la modernisation des bâtiments communaux.

Dans le cadre de la loi relative à la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite des établissements recevant du public, un important programme de mise aux normes des bâtiments communaux a été dressé pour notre collectivité sur plusieurs années.

Pour l'exercice 2016, 227 000 € sont budgétés et concernent : la Mairie pour 138 300 €, le Groupe Scolaire Borey pour 31 200 €, le Temple pour 10 000 € et la salle Wissang pour 31 800 €.

Des travaux seront entrepris dans le but de réduire la consommation d'énergie des bâtiments publics communaux :

- rénovation de la salle Wissang, huisseries, chaudière, 427 994 €
- réfection électrique et menuiseries du logement de l'ancienne école de Saint-Valbert, 18 600 €,
- remplacement chaudière, régulation et armoire électrique, 45 000 €,

ESPACES VERTS ET ÉQUIPEMENTS TECHNIQUES :

L'embellissement des espaces publics et leur entretien demeure une préoccupation de première importance. 41 900 € seront dépensés pour le remplacement et la plantation d'arbres en centre ville, pour le talus de la gare, le terrain de boules à Bussurel... 25 500 € seront dépensés dans l'achat de matériel.

SANTÉ ET AFFAIRES SOCIALES :

La subvention versée par la ville au CCAS pour l'année 2016 est de 380 000 €. Cette contribution municipale vise à équilibrer le budget de fonctionnement qui est de 586 260 €.

Les principales dépenses du CCAS pour l'exercice 2016 sont :

- 10 000 € pour la bourse de rentrée scolaire,
- 79 652 € pour achat repas et service portage,
- 43 800 € pour aide aux démunis.

EDUCATION :

1 641 523 € sont inscrits au budget en section fonctionnement pour l'éducation dont :

- 920 856 €, frais de personnel
- 126 610 € de transports scolaires,
- 45 000 € de fournitures scolaires,
- 30 000 €, enseignement privé.

20 000 € sont programmés pour le remplacement de jeux à l'école maternelle Louise Michel. 25 000 € sont budgétés pour la réalisation de travaux divers d'entretien dans les différentes écoles de la commune.

80 000 € seront affectés au remplacement de fenêtres par des équipements aluminium ou PVC, sont concernés l'ensemble des établissements scolaires du territoire communal.

PROGRAMME PREVISIONNEL VOIRIE 2016

Faubourg de Montbéliard >> Cheminement piétons accès Super U

Rue Blum >> Réfection trottoir et chaussée depuis le ralentisseur école Louise Michel

Rue Curie >> Réfection trottoir depuis la Salle Girard à la rue Prudhon

Parking de la Poste et arrière commissariat >> Réfection trottoir suite à enlèvement d'arbres

Rue de l'Étang Bussurel >> Aménagement parking côté Laser Evolution

Rue de l'Étang Bussurel >> Réfection chaussée 2^{ème} tranche jusqu'à la station d'épuration

Rue des Aulnes >> Réfection route et une partie de l'accotement côté Jean Jaurès

Rue des Aulnes >> Réfection des trottoirs vers entrée rue de la Sapinière

Rue Mandela >> Réfection chaussée en ECF

Parc Bretegnier >> Réfection du cheminement aire de jeux

Rue des Roses >> Réfection enduit chaussée partie haute

Rue Jules Verne >> Réfection du chemin piéton

Rue Bretegnier >> Création trottoir avec équerre béton

Ecole Poirey >> Réfection en enrobé de la Cour

Rue des Prés >> Reprise de la voirie en enduit

Pour 2016, plus de 21 projets publics structurants et 10 projets privés sur le plan économique et commercial, émergeront sur la Ville et le Pays d'Héricourt, à savoir :

PROJETS PUBLICS

1. Construction d'une 2^{ème} tranche de 14 logements à la Grand Pré par IDEHA
2. Lancement du programme foyers logements comprenant 36 appartements au Lotissement de la Grand Pré
3. Lancement programme 8 logements à la Craie par HABITAT 70 à l'automne
4. Aménagement salles de formation à la Maison de l'Enfant
5. Réaménagement du Relais Parents Assistantes Maternelles au rez-de-chaussée de la Maison de l'Enfant
6. Acquisition locaux industriels ALLEMAN Filature du Moulin et lancement d'une étude de requalification
7. Extension de la zone d'activités des Guinnottes en 3^{ème} phase sur 10ha environ
8. Aménagement parking de 250 places au Champ de Foire
9. Etude et réalisation du bassin d'apprentissage de natation
10. Construction d'une 3^{ème} halle sportive, espace Champ de Foire
11. Mise en service internet haut débit à Bussurel
12. Déconstruction de la Maison de l'Emploi et de la Formation
13. Collège Pierre et Marie Curie, poursuite des travaux VMC et électriques
14. Rénovation de la piste d'athlétisme au collège Pierre et Marie Curie
15. Etablissement d'un schéma liaisons douces
16. Etude du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant SCOT
17. Création d'un réseau d'eaux pluviales rue Bardot -> Lizaine
18. Etude de réaménagement du faubourg de Belfort
19. Rénovation énergétique de la salle Wissang
20. Mise en accessibilité de la Mairie
21. Création d'une nouvelle déchetterie

PROJETS PRIVÉS

- L'aménagement d'une 2^{ème} tranche de bâtiments par l'ADAPEI aux Guinnottes 2
- La construction de locaux professionnels aux Guinnottes I, initiée par Mrs BAQILI, TERRIER, IATONI et BLONDE
- Laser Evolution à Bussurel, extension de 700m² + 400m² de bureaux
- Un ou deux projets d'implantation aux Guinnottes II
- SUPER U au Pré au Fol, 8 000 000 €
- Galerie commerciale au Leclerc (5 cellules), 1 500 000 €

JEUNESSE ET ACTIVITÉS SOCIOCULTURELLES :

518 277 € sont affectés aux dépenses de fonctionnement de ce poste dont 334 167 € de frais de personnel. L'Etat, le Conseil Départemental de la Haute-Saône et la CAF subventionnent à hauteur de : 199 096 €. Ces ressources permettent de financer les activités du Centre Socioculturel Simone Signoret comme par exemple les centres de loisirs sans hébergement, les animations péri et extra scolaires pour les plus de 12 ans...

CULTURE, LOISIRS ET PATRIMOINE :

Au Fort du Mont-Vaudois, la rotonde et la façade ouest de la Cour d'Honneur, bénéficieront de travaux de réfection pour un montant de 96 110 €.

A la Maison Lièvre, située à proximité de la Tour du Château, la première tranche de travaux commencera pour un montant de 40 000 €.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS :

103 248 € sont budgétés pour l'entretien et l'amélioration des équipements sportifs de la Commune :

- carottages stades, 10 000 €
- agrès au stade du Mougnot, 6 000 €
- réfection sol synthétique des tennis couverts, 77 372 €,
- la rénovation de la clôture du stade du Mougnot pour 6 000 €.

Au quartier Pologne, un city-stade est programmé pour un montant de 147 804 €



PROGRAMME PREVISIONNEL VOIRIE 2016

Rue de l'Espérance » Réfection Bicouche

Rue Proudhon » Pose de bordure I pour canaliser les EP

Avenue de Saint-Valbert » Continuité du trottoir devant n°15 et 17

Rue des Jardins » Réfection de l'entrée côté rue Gremillot

Rue Courbet » Modification de l'entrée piétons et création place handicapé

Rue Tournu » Modification réseau EP de l'ex-école de Saint-Valbert

Rue des Côteaux » Réfection partielle trottoir à hauteur des n°14 et n°16

Rue des Côteaux » Réfection partielle chaussée coté rue du Chêne

Rue du Touvet » «Création trottoirs et réfection chaussée en enduit
Création réseau EP sur la rue (1^{ère} partie)»

Rue Carmien Cimetière » Réfection des allées par tranche

Rue de l'Eglise » Réfection réseaux EU et AEP

Rue des Arts » Réfection réseaux EU et AEP

Rue des Frères Lumière » Modification des entrées de l'impasse

SUPER U, des travaux dans le bon tempo ouverture en septembre 2016

Faubourg de Montbéliard, du côté des Prés du Fol, les travaux de construction du nouveau Super U, commencés au mois d'octobre 2015, progressent à grande vitesse. Gérôme Quirici, Directeur du SUPER U, confiant quant aux délais prévoit l'ouverture du futur magasin dans le courant du mois de septembre 2016.

Le nouveau magasin, construit sur une emprise de 72 ares, offrira une surface de 6500 m² de bâtiments utiles. A ce jour il est déjà possible de distinguer la structure du futur bâtiment principal. Celui-ci disposera d'une surface de 2 600 m², soit une surface de vente multipliée par 2,5 par rapport à

cial comprendra une station-service qui comptera six pistes, une station de lavage et un parking couvert de plus de 300 places.

Par ailleurs la nouvelle zone d'activités commerciales des Prés du Fol comprendra dans un second temps des cellules commerciales dédiées

spécialisée dans la vente d'articles de sport. Ces deux espaces offriront aux chalandes des possibilités d'achats qui n'existent pas aujourd'hui à Héricourt et constitueront un barrage à l'évasion commerciale des Héricourtois vers les zones commerciales de Montbéliard et de Belfort.



Le nouveau SUPER U

l'actuel magasin de la rue Edgar Faure. 40 000 références seront proposées à la clientèle, soit 10 000 de plus qu'actuellement. Le choix pour les clients sera largement amélioré avec dans le même temps davantage de place pour le travail des employés. L'accent sera mis sur la partie non alimentaire, le textile, la mode, les accessoires de cuisine... Le futur magasin proposera aux chalandes plus de 40 000 références. Aussi ce nouveau complexe commer-

au sport et au petit électroménager. Le nouveau SUPER U générera de nouveaux emplois, il est prévu une vingtaine d'embauches pour commencer, le personnel passera de 38 à 58. Cette future zone ne comptera pas seulement un grand Magasin U, elle comprendra un centre commercial composé de plusieurs cellules. Leur construction démarrera un peu plus tard, elles accueilleront un fournisseur de matériels électroménagers et une enseigne

La réalisation de ce programme, prévue depuis sept années, réjouit son directeur Gérôme Quirici qui s'est beaucoup investi dans cet important projet. Avec ce nouveau magasin, il compte attirer une large clientèle. Un système de navettes par minibus, organisé et financé par la SCI Quirici des Prés du Fol, est prévu pour emmener les clients du centre-ville, notamment les personnes âgées, à destination de la nouvelle zone commerciale des Prés du Fol.

NOUVEAU SUPER U : UN INVESTISSEMENT DE 9 MILLIONS D'EUROS

80 % des lots ont été attribués à des entreprises de la Région. Les travaux de Voirie Réseaux Divers ont été effectués par l'entreprise Roger Martin. L'entreprise Brisard de Dampierre de Haute-Saône a réalisé la charpente des bâtiments. L'antenne héricourtoise de l'entreprise Soprema est chargée de réaliser tous les travaux d'étanchéité.

Leclerc, une nouvelle galerie commerciale

A l'automne 2015, le centre commercial Leclerc a entrepris des travaux d'extension sur son parking en direction du centre ville. Une surface commerciale de 1750 m² a été construite pour un investissement de l'ordre d'un million d'euros.

Cette extension abritera, en location, cinq nouvelles enseignes :

- Omalo, un restaurant sur une surface de 250 m²,
- Centrakor, une enseigne spécialisée dans l'aménagement intérieur, la vaisselle, les décorations,
- Optic 2000 qui déménagera du 1er de l'avenue Léon Jouhaux et occupera une surface de 120 m² dans la nouvelle galerie,
- Ilan Fermeture, un spécialiste des fenêtres, de rideaux métalliques...
- Coiffeur LORIS

Au terme de ces importants travaux le centre commercial Leclerc comptera

de nouvelles places supplémentaires de parking. Les objectifs de cette opération sont de développer l'offre commerciale héricourtoise afin de mieux résister à la concurrence de Belfort et de Montbéliard tout en renforçant l'attractivité de la ville centre de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

Par ailleurs d'autres travaux ont été programmés par Philippe Roulet, PDG de l'hypermarché Leclerc. A été décidé de la rénovation de la façade principale de l'établissement et du remplacement du mobilier des rayons fruits et légumes et de la boulangerie pâtisserie.



La nouvelle galerie commerciale du centre commercial Leclerc

L'hypermarché existant compte 4 800 m² avec la galerie marchande intérieure. 125 employés + 12 employés au Drive implanté aux Guinnottes. La construction de la nouvelle galerie représente un investissement d'un million d'euros. 1 750 m² - Cinq nouvelles enseignes et création de 35 emplois nouveaux.

Un festival de couleurs

L'association « Pluie Vénitienne » a organisé, samedi 16 et dimanche 17 avril 2016, avec le concours de la Commune d'Héricourt et le soutien de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, la manifestation « Carnaval et Pluie Vénitienne ».

Durant ces deux journées, de nombreuses animations ont été proposées au public, en plusieurs sites distincts, à

la Cavalerie, à la Tour du Château, au Musée Minal et à la Roseraie. Venu en grand nombre, le public a apprécié la

qualité de l'organisation et la valeur des divertissements proposés.

A la Tour du Château et au Musée Minal, deux expositions de peintures étaient offertes aux amateurs d'art. Sur le parvis de la Tour et à la Roseraie, la traditionnelle déambulation des costumés a, comme attendu, suscité extase et admiration. Le spectacle « Les Quatre Saisons » programmé le samedi soir à la Cavalerie a enthousiasmé le public.



JOURNÉE DU PAIN AU FORT DU MONT-VAUDOIS : DIMANCHE 22 MAI 2016

L'Association des Amis du Fort du Mont-Vaudois organise, Dimanche 22 Mai 2016, de 10h00 à 18h00, au Fort du Mont-Vaudois, la septième journée du Pain.

Boulangers et Pâtisseries du Pays d'Héricourt et des environs présenteront au public leurs spécialités, pains, viennoiseries, pâtisseries...

Un circuit déambulatoire sera mis en place et permettra aux visiteurs de découvrir les entrailles du Fort, ainsi que son musée où sont exposés des objets insolites, trouvés lors de travaux de rénovation. Des animations à destination des enfants seront proposées, palet, billard, ping-pong, chamboule-tout...

Pierre à Pierre

Côté Cour, scène conventionnée Jeune Public de Franche-Comté, a été créée par la ligue de l'enseignement il y a plus de vingt-cinq ans. Il s'agit d'un réseau culturel itinérant, qui entend diffuser des spectacles vivants sur l'ensemble du territoire franc-comtois, à l'attention des enfants.

Cette démarche professionnelle de qualité vise à initier les enfants au théâtre et à la musique chorégraphiée. Côté Cour programme environ 90 % de ses spectacles dans le cadre de séances scolaires, l'école étant un lieu d'égalité

d'accès aux œuvres pour le plus grand nombre. Ainsi les enfants ont accès au spectacle vivant et à la création contemporaine sans exclusion d'ordre économique ou socioculturel.

Sur deux journées jeudi 04 février et

vendredi 05 février 2016, les enfants des écoles maternelles d'Héricourt se sont rendus à la salle des Fêtes pour assister au spectacle « Pierre à Pierre ». Un théâtre d'objets présenté par la compagnie espagnole « El teatro de l'Homme Dibuxat ». Au départ de l'histoire, un homme installe progressivement devant les enfants une petite plage constituée de galets, de coquillages, de boîtes de conserves rouillées, de tronc d'arbres. Petit à petit il raconte aux enfants l'histoire de l'Homme en fer-blanc rejeté par les siens parce qu'il est différent... Un premier spectacle, un premier bain poétique pour beaucoup de ces enfants.



Salle des Fêtes : «El Teatro de l'Homme Dibuxat»

Expo des Ateliers Découverte : 100 % cuir !

Du 05 au 20 mars 2016, L'Atelier Découverte de l'association Histoire et Patrimoine d'Héricourt a présenté au Musée Minal une exposition qui avait pour thème le cuir, matière noble, travaillée depuis des millénaires par les hommes.

Cinquante panneaux ainsi que des objets exposés dans des vitrines composaient cette très belle rétrospective. Grâce à cette exposition les visiteurs ont pu apprendre au cours de leur visite, l'évolution des techniques de tannage au fil des siècles, de ses origines jusqu'à aujourd'hui, mais aussi toutes les étapes qui étaient nécessaires au processus de tannage.

Héricourt, comme beaucoup de cités construites à proximité d'un cours d'eau comptait autrefois en son sein des tanneurs. Leur présence est attestée

depuis le XVI^{ème} siècle. Installés au bord de la Lizaine, en amont du pont Kléber à Saint-Valbert, ils demeureront présents dans nos murs jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle. Ils travaillaient tous les cuirs et plus particulièrement le cuir de vache qu'ils tannaient en fosse à l'écorce de chêne moulue.

Cette exposition a été aussi l'occasion de revenir sur l'histoire de l'entreprise Weber qui fabriquait, entre autres productions, des lanières et des manchons de cuir à l'usage des filatures d'Héricourt. De nombreux objets de

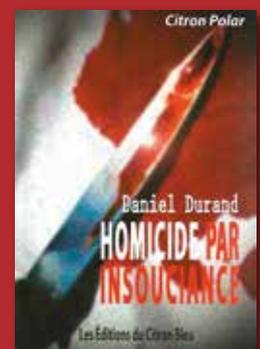
cette exposition ont été prêtés par l'ancien industriel Jean Weber et par Jean Ehret dont les parents étaient bourreliers.

Lors du vernissage de l'exposition, Christiane Haller, membre de l'Atelier Découverte a décrit avec précision la composition de l'exposition et a évoqué la mémoire de Renée Gremillot et Suzon Maul qui n'ont pu aller au bout de cette belle aventure faite de recherches et de découvertes.

Impressionné par le travail réalisé, le Maire Fernand Burkhalter, a félicité les membres de l'Atelier Découverte et a dit : « Une exposition 100 % cuir, une belle transition après celle de la vache en 2014. L'histoire de cette matière noble ressurgit dans notre ville avec l'implantation d'Hermès, maroquinier mondialement connu. Sans culture un pays est mort. »

HOMICIDE PAR INSOUCIANCE LE NOUVEAU POLAR DE DANIEL DURAND, ECRIVAIN HERICOURTOIS

Daniel DURAND présente au public son nouveau roman « Homicide par Insouciance ». Après avoir abordé avec un égal bonheur des registres aussi différents que la politique-fiction «Un si long sommeil», le roman policier «la vedette», l'humour «l'extraordinaire semaine de Monsieur Fluet, ou le fantastique «Aux limites de l'étrange » il revient avec un thriller noir, étrange et palpitant qui trimballe le lecteur autant que les enquêteurs. Les secrets de cet écrivain? Un style fluide de la finesse psychologique, le souci du détail juste et le sens du rythme. Que demander de plus à un auteur de romans policiers ? Sinon de continuer à nous régaler longtemps.



Centre Municipal Simone Signoret

Vivre ensemble, des activités, des animations !

Journées portes ouvertes, samedi 04 juin 2016

Le Centre Municipal Simone Signoret vous invite à sa traditionnelle journée portes ouvertes. C'est l'occasion pour les habitants d'Héricourt et des environs de venir seuls ou en famille, pour s'informer sur les nombreuses et diverses activités proposées.

De nombreux stands seront installés pour présenter chacune d'entre elles par le biais notamment de démonstrations, vous permettant si vous le souhaitez, de vous essayer à une technique ou un art que vous pourriez apprécier et vouloir pratiquer avec nous en vente sur place.



Découvrez des activités ludiques et variées :

EXPRIMER SA CREATIVITE...

- Dentelle aux fuseaux
- Art floral
- De fils en tissus
- Créa'mains
- Poterie / sculpture
- Marqueterie bois
- Marqueterie de paille
- Scrapbooking
- Peinture sur bois

LE RYTHME DANS LA PEAU...

- Hip Hop / break Danse
- Boxe thai et anglaise
- Renforcement musculaire au masculin
- Renforcement musculaire au féminin
- Body Tonic
- Zumba Kids
- Zumba Gold

A LA DECOUVERTE

- Du 7^{ème} art Paus'Ciné
- #### COMMUNIQUER
- Anglais (méthode écrite, orale, débutants)
 - Anglais (méthode écrite, orale, confirmés)

PRENDRE SOIN DE SON CORPS

- Relooking, mise en beauté
- #### AVEC LA PLUME ET UN PINCEAU
- Arts plastiques
- #### JOUER LA COMEDIE
- Théâtre ados
 - Théâtre adultes

Cette journée sera agrémentée d'un florilège d'animations pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Des actions autour de la famille et la jeunesse seront également proposées. Venez nombreux.



LE PASS'DECOUCVERTE - du vendredi 27 Mai au Vendredi 04 Juin 2016

**VOUS SOUHAITEZ DECOUVRIR LES ACTIVITES CLUBS DU CENTRE MUNICIPAL SIMONE SIGNORET
LES INTERVENANTS VOUS PROPOSENT DE VENIR LES RENCONTRER DURANT LEURS SEANCES**

CENTRE SOCIOCULTUREL SIMONE SIGNORET 5 rue du 11 novembre - Tél. 03 84 46 25 49 - Fax. 03 84 46 13 91

THÉÂTRE ADOLESCENTS ET ADULTES

L'atelier théâtre des adolescents et des adultes du Centre Municipal Simone Signoret a le plaisir cette année de vous proposer de venir les découvrir à travers deux représentations au cours desquelles, vous serez encore une fois bluffés par leurs talents d'acteurs ! La Halle de la Cavalerie les accueillera cette année pour votre plus grand plaisir.

Vendredi 10 Juin 2016 et Samedi 11 Juin 2016

"La petite Histoire "
de Eugène Durif d'après
Roméo et Juliette
de William Shakespeare
de l'atelier théâtre des
adolescents
à 19h00 la Cavalerie - Héricourt



Vendredi 10 Juin 2016 et Samedi 11 Juin 2016



" La Grande Humanité "
de La Troupe S'ignoret
de l'atelier théâtre
des adultes
à 21h30 la Cavalerie
Héricourt

Mise en scène : Sophie Kordylas - Cie Zocha - Belfort Mise en lumière : Serge Muller

Possibilité de restauration à 21h15 sur réservation (renseignements au 03.84.46.25.49)

15^{ème} Fête de la Fraternité

Jeudi 14 juillet 2016 de 11h30 à 18h00, Tour du Château et Musée Minal. Manifestation organisée par les bénévoles du monde associatif héricourtois, les comités de quartiers, les bonnes volontés et avec le soutien de la Ville d'Héricourt.

11H30 OUVERTURE DE LA FÊTE :

Apéritif offert par la Municipalité.

Le repas sera tiré du sac ou acheté sur place.

Ceux qui le souhaitent peuvent partager leur repas ou un dessert.

Des barbecues, dont un halal, seront à votre disposition pour vos grillades.

Tables, bancs, abris seront sur place.

Boissons, sandwichs, hot-dogs et crêpes en vente sur place.



DE 13H30 À 18H00 :

Toutes les activités seront gratuites :

■ Stands de découverte et d'information :

- Atelier de coiffure, de maquillage, d'onglerie, tatouages, éphémères,
- Atelier de poterie,
- Stands de cartes postales, et lancer de ballons,
- Stands d'information sur les services de la Ville et de ses partenaires.

■ Les animations pour les enfants et pour les adolescents :

Les enfants :

- Manèges : petit train Disney et avion
- Ballade en calèche, rallye citoyen
- Pêche miraculeuse,
- Jeux en bois géants
- Atelier Arts plastiques (à vous, de reproduire la Tour du Château !).

Les Adolescents :

- Tir à l'arc avec les Archers de Chèvremont
- Beach volley,
- Accrobranche - Tyrolienne,
- Une aire de jeux : jeux d'adresse, jeux ludiques, baby foot, ping pong...

PLATEAU MUSICAL

de 11H00 à 17H00 :

- Variété française,
- Mme Couderc Françoise et Allan,
- Fantasmagoria
- Zumba, Hip Hop,
- Association les 3 styles,
- Scèn'artistes...



Fête de la Fraternité, 14 juillet 2015

Fest'Images 7^{ème} édition Samedi 27 Août 2016 de 14h00 à 18h00

Samedi 27 Août 2016 De 14h00 à 18h00

Fest'images est attendue par les résidents du quartier des Chenevières et les habitants de la Ville. Cette manifestation est devenue un événement incontournable. Cette septième édition sera l'occasion de se divertir autour de nombreuses animations musicales et jeux pour enfants qui seront proposés tout au long de la journée.

Venez partager un moment convivial avec des jeux pour petits et grands

Fest'Images, Quartier des Chenevières



Fleurissement 2016

Le fleurissement et l'embellissement des différents quartiers de notre ville ont été soigneusement planifiés par les jardiniers communaux. Comme chaque année, les agents du service environnement ont imaginé de nouveaux décors, qui ne manqueront pas de faire notre bonheur.

Le thème retenu, du fleurissement estival de cette année, sera « La Nature en Ville » ; ce choix s'inscrit dans le cadre du plan national « Restaurer et valoriser la Nature en Ville » instauré lors du Grenelle de l'environnement.

« La Nature en Ville » se matérialisera sous la forme de trois démarches distinctes qui viseront à protéger et mettre en valeur les espaces urbains tout en apportant du plaisir aux habitants.

Des prairies pour les insectes : dans le but de préserver l'environnement

des hôtels à insectes seront intégrés pour favoriser leur développement, ces hôtels favoriseront le retour d'espèces indigènes. Afin de mieux les protéger, des espaces de tonte seront soumis à un entretien différent où la nature aura libre cours. Ces espaces seront signalés par des panneaux « Espace Naturel », ces aires ne seront pas tondues systématiquement mais fauchées pendant la saison.

Jardinons nos quartiers : Forts appréciés des habitants, les jardins amé-

liorent la qualité de notre cadre de vie. Six jardins d'aromates en « libre service » seront implantés en pied d'immeuble. Ces jardins ont pour objectif de renforcer le lien social entre les habitants qui s'approprieront ces espaces et qui deviendront des acteurs de l'évolution de leur ville. Des bacs de plantation seront implantés avec une signalétique appropriée. Les jardiniers communaux aideront à la plantation, et des « citoyens jardiniers » seront chargés de la maintenance des lieux : arrosage, désherbage, récoltes libres... Les lieux d'implantation sont les suivants : 4, rue Pierre et Marie Curie ; 15, rue Docteur Gaulier ; 1 et 2, rue Georges Bretegnier ; 2 à 8 des Cités Pologne ; n°8 rue Clément et n° 42 rue Léon Blum.

Le Pouvoir des Fleurs : L'année 2016 se caractérisera par une nouvelle orientation chromatique qui suggérera les évocations campagnardes du thème « La Nature en Ville ». Irremplaçables de par leur couleur et leur contraste des plantes annuelles aux teintes pastel ont été plantées ce printemps, dont notamment : ammi, ombelle, berce, cosmos, lavatères, sauges et mufliers. Pour compléter les décors, les jardiniers ont retenu une gamme de pérennes à floraison estivale ainsi que des graminées. Les plantes à forme massive, comme les sauges ananas ont été mises de côté au profit de plantes à feuillages structurants légers et fluides qui apporteront du rythme aux compositions : prêles, hélianthus salicifolius, arundo...

Au total ce sont plus de 11 200 plantes qui ont été plantées ce printemps, elles agrémenteront nos espaces et notre quotidien toute la période estivale.



Fleurissement été 2015

CONCOURS COMMUNAL DES MAISONS FLEURIES

Les héricourtois qui souhaitent participer au concours communal 2016 des Maisons Fleuries pourront retirer un bulletin d'inscription au service de l'Etat Civil à partir du 10 mai jusqu'au 15 juin 2016.

Etat Civil - 31 rue du Général de Gaulle - Tél. 03 84 46 88 10

Zéro pesticide !

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdit au 1^{er} janvier 2017 l'utilisation des produits phytosanitaires par l'Etat, les collectivités locales et les établissements publics sur les voiries, dans les espaces verts, forêts et promenades ouverts au public.

Les produits de bio contrôle, les produits qualifiés à faible risque et les produits utilisables en agriculture biologique restent autorisés.

Le 22 juillet 2015, l'Assemblée Nationale adopte la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui interdit l'utilisation de produits phytosanitaires par les particuliers à partir de 2019. L'appel à projet « Zéro pesticide en Franche-Comté » s'insère dans le contexte régional et national. Il est important que les collectivités de la Région Bourgogne Franche-Comté parviennent au plus vite à une gestion plus écologique de leurs milieux environnants.



Le pouvoir des fleurs : évocation campagnarde

L'agence de l'eau apporte 80 % de subvention pour la réalisation d'un diagnostic des pratiques de notre collectivité et un plan de gestion des espaces publics par un prestataire spécialisé et compétent. La Ville s'engagera sur les 20 % restant à financer et mettra tout en œuvre sur un programme de plusieurs années pour la mise en place d'actions alternatives au désherbage chimique, la formation des agents, la promotion et l'information auprès des habitants. 2016 restera une année de transition. La commune sera prête pour le 1^{er} janvier 2017. La ville d'Héricourt a fait le choix de s'adresser à la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) afin de coordonner ou réaliser les luttes contre les organismes nuisibles. Cet organisme veillera dans notre collectivité et pour le compte de l'Etat à la bonne exécution des mesures prescrites par la loi.

Pour cet accompagnement le FREDON demande une participation de 8 330 €. L'aide de l'Agence de l'Eau sera de 6 664 €.

Affouage 2016-2017

Sont admises au partage de l'affouage les personnes ayant domicile et réel dans les communes d'Héricourt ou de Bussurel (exclusion des résidences secondaires), à raison d'un lot par foyer, et pouvant attester avoir un système de chauffage au bois.

L'affouage sera constitué de bois de chauffage dans des quantités limitées à celles normalement nécessaires aux besoins domestiques. Cette quanti-

té est définie à 12 stères de bois en moyenne par foyer. La redevance sera calculée au prix unitaire du stère (pour information, 2015/2016 = 8.50 €/stère) multiplié par le nombre de stères réellement fabriqués. Les personnes bénéficiaires des minima sociaux pourront se voir allouer gratuitement l'équivalent de 10 stères de bois maximum sur la quantité qu'elles auront façonnée (sous réserve qu'elles produisent une attestation, un certificat de non imposition à l'impôt sur le revenu et qu'elles ne disposent pas d'autres ressources).



AFFOUAGE 2016-2017

Le dossier d'inscription est à retirer en mairie ou sur le site internet www.herincourt.com du 1^{er} juin au 30 septembre 2016.

Calendrier 2016/2017 :

- **Dépôt des inscriptions : du 1^{er} juin au 30 septembre 2016**
- **Tirage au sort : décembre 2016 / janvier 2017**
- **Façonnage terminé avant le 30 avril 2017**
- **Débardage : avant le 31 août 2017.**

Héricourt, une ville sportive

Samedi 6 février 2016, l'Office Municipal des Sports (OMS) a tenu, à la Salle des Fêtes, son Assemblée Générale annuelle. Devant plus de cent cinquante personnes, Jean-Paul Signoratto, Président de l'OMS, a présenté le bilan sportif de l'année 2015.

Jean-Paul Signoratto a rappelé le rôle de l'OMS : aider et promouvoir le sport à Héricourt en soutenant l'action des

associations sportives en relayant leurs demandes auprès de la Commune. Par ailleurs, l'OMS contribue par ses ré-

compenses, à faire connaître aux habitants d'Héricourt les sportifs méritants de la Commune. Ainsi lors de la dernière cérémonie de remise des récompenses qui a eu lieu le 21 novembre 2015, 3 500 euros ont été distribués sous forme de bons d'achat.

Actuellement, trente-six associations sportives héricourtoises sont adhérentes à l'OMS. Au total 1709 sportifs sont affiliés. La commune d'Héricourt verse aux associations sportives 63 958 € de subvention soit 37,42 € par licencié et apporte son aide aux déplacements, à l'achat de matériels et à la formation des éducateurs.

En 2016, l'OMS a pour objectif de mieux faire connaître les associations sportives héricourtoises via son site internet <http://oms-hericourt70.com/>. L'OMS travaillera aussi à fédérer de nouvelles manifestations : marche populaire, tournois scolaires, soirée arts martiaux...

Présent lors de cette assemblée générale, le Maire d'Héricourt, Fernand Burkhalter, accompagné de Chantal Grisier Adjointe au Sport, de Danielle Bourgon, Adjointe à l'Environnement et de Alain Parcellier, Adjoint à la Santé, a félicité les membres de l'OMS pour la parfaite organisation de cette cérémonie ainsi que pour leur engagement sans faille en faveur du sport et de la jeunesse de notre Cité. Le Maire a ensuite poursuivi son allocution en présentant les projets à venir, à savoir la construction d'une nouvelle halle de sport et la réalisation d'un nouveau bassin d'apprentissage de la natation scolaire. Pour conclure Fernand Burkhalter a félicité tous les sportifs héricourtois pour leurs bons résultats « qui font la renommée de la ville ».



Salle des Fêtes, AG de l'OMS.



Récipiendaires Médillés OMS

LES MÉDAILLES DE L'OMS

Au cours de cette assemblée trois médailles de l'OMS ont été remises :

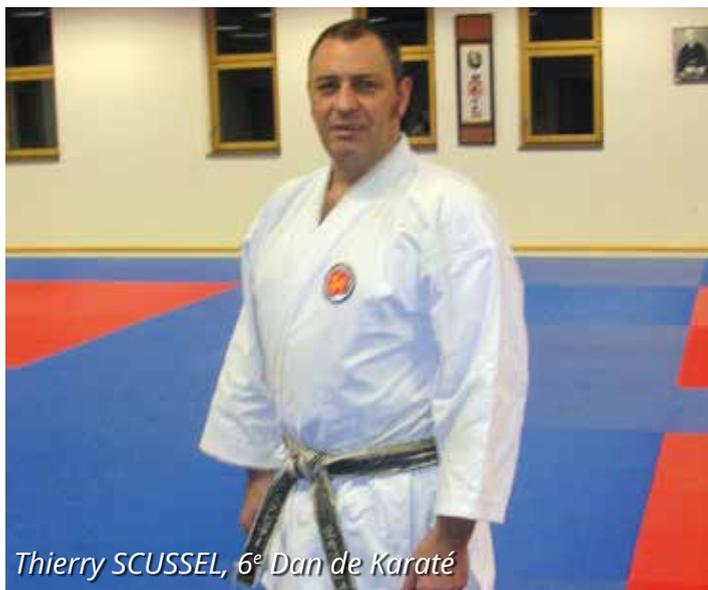
- Georges Duguet, pour son action à la présidence de l'AAPPMA, (Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques du Pays d'Héricourt) de 2002 à 2015.
- Vincent Coeurdassier qui a dynamisé la section de badminton de l'Amicale Laïque qui compte aujourd'hui 155 licenciés.
- Thierry Ernewein, président des SGH section athlétisme, qui a donné au club une dimension régionale avec la course des « dix kilomètres d'Héricourt »
- Danielle Vinot a reçu le diplôme correspondant à la médaille d'or de Jeunesse et Sports attribuée le 1^{er} janvier 2015 à son époux décédé, Pierre Vinot.

Les prochaines manifestations organisées par l'OMS seront :

- La cérémonie de récompense aux sportifs aura lieu le samedi 19 novembre 2016 à la salle des Fêtes.
- Le Forum des Associations, le samedi 05 septembre 2016, à la Cavalerie.

6^e Dan pour Thierry SCUSSEL

L'entraîneur héricourtois de la Vaudoise Karaté, Thierry SCUSSEL, a été reçu à l'examen de 6^e Dan de ceinture noire de karaté. Cet examen, Thierry SCUSSEL l'a passé à Paris, le 04 décembre 2015.



Thierry SCUSSEL, 6^e Dan de Karaté

Accompagné de son camarade Olivier Grunder, pour la partie combat, il a présenté un mémoire devant un jury composé de cadres nationaux de la Fédération Française de Karaté.

Thierry SCUSSEL fait aujourd'hui partie du gotha très fermé des ceintures noires 6^{ème} dan de Franche-Comté où on ne compte actuellement que cinq ou six athlètes de ce niveau. Thierry SCUSSEL a obtenu sa première ceinture noire en 1988 à Belfort au club de l'ASMB.

Entraîneur à Cravanche, il obtient son 3^e dan en 1995. Il rejoint le club de la Vaudoise en 2001 où il s'attache à former avec rigueur de jeunes karatékas.

Thierry SCUSSEL a été encouragé par Jean-Pierre Fischer, 8^e dan et membre de la Direction Technique Nationale, qui a su trouver les bons mots pour le motiver dans cette quête.

L'année 2015 a été fructueuse pour le club de karaté de la Vaudoise. Huit ceintures noires ont été obtenues dont un 4^e dan.

En 2016 Thierry SCUSSEL souhaite créer une section de self-défense mixte.

Renseignement :

Tél.: 06 38 73 83 66

E-mail : aurelie.eymann@gmail.com

Site internet : http://la_vaudoise_karate.club.sportsregions.fr

Subventions 2016 aux associations Sportives

Clubs adhérents à l'OMS	59 589,00
Déplacements sportifs	
ASBH Football	872,00
GAHS Marche (2016 : n'entre plus dans critères l'OMS)	0,00
Héricourt Athlétisme Compétition (HAC)	955,00
Karaté Shotokan	2 641,00
La Vaudoise Gymnastique	7 545,00
La Vaudoise Judo	8 153,00
La Vaudoise Karaté	542,00
La Vaudoise Aïkido Budo (2016 : n'entre plus dans critères OMS)	0,00
SGH Athlétisme	7 110,00
SGH Football	12 436,00
SGH Tennis	4 093,00
SGH VTT - HERICOURT 2 ROUES	1 023,00
SGH Basket	5 182,00
SGH Handball	2 019,00
Full contact	0,00
Amicale Laïque Badminton	5 331,00
Roller Club	1 687,00
Participations aux frais de reprographie	123,78
La Vaudoise Gymnastique	58,98
La Vaudoise Judo	64,80
Office Municipal Sports	2 000,00
Récompenses sportives	1 500,00
Soutien frais de secrétariat	500,00
Autres	9 168,06
Arc Héri Courtois (subvention de démarrage)	500,00
Athlético Chenevières (subvention démarrage en 2015)	500,00
La Vaudoise Tai Chi Chuan	411,00
ASVB Vétérans Bussurel	92,00
Groupe Spéléo M.Loubens	449,00
Marche Buissonnière	153,00
+ frais de reprographie	12,06
Pom Pom Girls	311,00
La Vaudoise Aïkido Budo	590,00
Subvention «Les 10 km d'Héricourt» SGH Athlétisme	3 000,00
Héricourt Athlétisme Compétition «Les En'Trail' du Mont Vaudois»	200,00
SGH Football section sport études	1 500,00
LA Vaudoise Judo section sport études	250,00
Natation (déplacements inclus)	1 200,00
Compensation tarification préférentielle adhérents héricourtois	1 264,00
plafonnée à 5 € par licenciés concernés	
SGH Basket (71 licenciés x 5 €)	355,00
ASBH Football (14 licenciés x 3.50 €)	49,00
Héricourt Athlétisme Compétition (11 licenciés x 5 €)	55,00
SGH Football (161 licenciés x 5 €)	805,00
TOTAL	72 144.84

MANIFESTATIONS A VENIR

Vide grenier de la Vaudoise

Dimanche 26 Juin 2016

Salle Wissang - 8h00 à 19h00

Renseignement : 03 84 46 06 19

Meeting Athlétisme

SGH Athlétisme

Mercredi 29 Juin 2016 à partir de 19h00

Stade du Mougnot.

Repas des Séniors

Le traditionnel repas organisé par le CCAS à l'attention des seniors de la Commune d'Héricourt s'est déroulé le samedi 05 Mars 2016 à la Cavalerie. 752 convives ont participé à cette rencontre festive.

Le traditionnel repas organisé par le CCAS à l'attention des seniors de la Commune d'Héricourt s'est déroulé le samedi 05 Mars 2016 à la Cavalerie. 752 convives ont participé à cette rencontre

festive. Tous les participants ont été accueillis par le Maire, Fernand Burkhalter, qui a prononcé une allocution à leur intention : « je suis fier et très heureux de vous accueillir à la Cavalerie. Je vous

souhaite à toutes et à tous une belle journée avec beaucoup de plaisir et de joie. Je tiens à remercier le personnel du CCAS qui a œuvré à l'organisation de cette manifestation. Aussi je remercie les bénévoles et les élus qui sont chargés d'assurer le service et de répondre à vos demandes. »

Les doyens de cette agréable journée ont été, Julienne Reuche (97 ans) et André Ceccarello (94 ans), ils ont été tous les deux chaleureusement félicités par le Maire et par Maryse Girod, Adjointe aux Affaires Sociales pour leur présence. Ils ont reçu chacun, un cadeau des mains de Fernand Burkhalter. Au menu de ces joyeuses agapes, un feuilleté d'escargots, une joue de bœuf façon bourguignonne, une purée et poêlée de légumes, une salade et duo de fromages de Bourgogne, un délice de Bourgogne et un café.

L'animation musicale de la journée a été assurée par l'orchestre « Calypso » qui a été fort apprécié par l'assistance. Françoise Couderc a chanté avec brio quelques standards de la chanson française.



Colis festifs pour les Séniors

Toutes les personnes âgées de plus de 70 ans, qui n'ont pu se rendre au repas organisé par le CCAS, ont été invitées le mardi 29 mars et le mercredi 30 mars 2016 à retirer dans les locaux du Centre Socioculturel Simone Signoret, un cadeau composé essentiellement de denrées festives. Pour cette édition 2016, le Maire a souhaité une rupture avec ce qui se faisait les années précédentes car depuis 10 années, la collectivité s'adressait au même fournisseur. Cette année, les heureux bénéficiaires ont reçu une corbeille composée d'une bouteille de vin de Bergerac,

d'un pot de fondant chocolat noir à tartiner, d'un ballotin de truffes citron meringué, d'une verrine de terrine gourmande de canard au pain d'épice, d'une verrine de terrine gourmande de cerf aux champignons, d'une verrine de terrine gourmande de canard aux magrets fumés et d'une verrine de confit d'oignons.

Le Maire, Fernand Burkhalter, Martine Pequignot, 1ère Adjointe, Maryse Girod, Adjointe aux Affaires Sociales et Sylvie Canti, Conseillère déléguée aux personnes âgées, ont accueilli durant ces deux journées tous les bénéficiaires.

Lors de ces deux journées, 704 colis ont été distribués et comme de coutume, une petite collation a été proposée à chaque visiteur.



JOURNÉES DU SANG 2016

- **Vendredi 24 juin : salle Wissang de 15h00 à 19h00.**
- **Samedi 20 août : CHAGEY, salle Georges Brassens de 08h30 à 12h30.**
- **Samedi 15 octobre : salle Wissang de 15h00 à 19h00.**
- **Vendredi 16 décembre : salle Wissang de 08h30 à 12h30.**

ELUS SOCIALISTES ET REPUBLICAINS

La Majorité Municipale, autour du Maire Fernand Burkhalter, travaille, dans la concertation et le respect des identités de chacun, à poursuivre le développement de la ville et de notre Pays d'Héricourt. Au quotidien, la Majorité Municipale agit, comme elle s'y était engagée, à favoriser l'installation de nouvelles entreprises créatrices d'emplois, en renforçant l'identité et l'attractivité de notre bassin de vie. Ce qui par ailleurs, permet de geler la fiscalité locale, grâce aux taxes apportées par les entreprises.

Déjà, d'importants résultats ont été obtenus, vous en êtes les témoins. Le succès de l'implantation de la Manufacture HERMES, avec l'arrivée des 100 premiers artisans, est une démonstration de nos capacités à créer de bonnes conditions pour favoriser l'activité et l'emploi. Cette installation renforce la notoriété et l'attractivité du pays d'Héricourt et encourage la venue de nouveaux investisseurs.

EUROPE ECOLOGIE LES VERTS

Le nucléaire s'est toujours appuyé sur deux mythes fondateurs.

Le mythe d'une énergie sûre, d'abord. L'accident de Tchernobyl le 26 avril 1986 (il y a 30 ans) et la catastrophe de Fukushima, dont nous commémorons les cinq ans, sont deux exemples parmi d'autres du danger que fait courir le nucléaire aux populations. Des risques encore en cours : certaines zones seront en quarantaine pour les prochaines milliers d'années, sans parler des déversements toxiques quotidiens aux larges du Japon menaçant l'écosystème.

Les accidents répétés à Fessenheim -centrale bâtie sur la plus grande nappe phréatique d'Europe- nous menacent directement. Pour le président de l'Autorité de Sûreté Nucléaire, un accident grave de type Fukushima est aujourd'hui

L'extension de l'entreprise Laser Evolution à Bussu- rel, la construction du nouveau Super U et la création d'une galerie commerciale au Leclerc sont des exemples concrets qui démontrent et illustrent la confiance des investisseurs privés en l'avenir de notre territoire.

Cet avenir, les élus aux côtés de Fernand Burkhalter, travaillent à le soutenir avec des projets d'envergure qui s'élaborent progressivement. La création de la Zone d'Activités des GUINNOTTES III en cours de réalisation et la future Zone d'Activités de Luze, constitueront de nouvelles bases solides, où viendront s'installer de nouvelles entreprises.

Des efforts importants sont consentis par nos collectivités pour maintenir la population de notre territoire. Plusieurs projets de construction, soutenus financièrement par la Ville et la CCPH sortent de terre : lancement d'un programme de 8 logements à la Craie par HABITAT 70 ; construction d'une résidence seniors autonomie de 36 logements et pour-

possible en France.

Le mythe d'une énergie bon marché, ensuite. Les coûts continuent d'exploser et la mystification éclate au grand jour. Comme les difficultés financières «du fleurion» AREVA l'ont montré, le nucléaire menace aujourd'hui directement la survie d'EDF. La cour des comptes estime à 100 milliards d'euros les coûts de maintenance des 58 réacteurs d'ici 2030 ; un coût à minima, à moins de rogner sur la sécurité des Français. Le directeur financier d'EDF, a choisi de claquer la porte de son employeur plutôt que d'avaliser les investissements de l'entreprise dans deux EPR en Grande-Bretagne. Chacun connaît l'ampleur du fiasco de l'EPR de Flamanville, dépassant déjà les 10 milliards alors qu'il était initialement évalué à 3,5 milliards, ce à quoi s'ajoutent les malfaçons, à l'image de sa cuve.

suite du programme Organdis avec 14 logements à la Grand Pré...

Aussi d'importants chantiers sont en cours où seront prochainement lancés : aménagement d'un parking de 250 places au Champ de Foire, réalisation d'un bassin d'apprentissage de la natation scolaire, construction d'une nouvelle halle sportive, rénovation de la piste d'athlétisme au collège Pierre et Marie Curie, création d'une nouvelle déchetterie, aménagement de salles de formation et réaménagement du Relais Permanent Assistantes Maternelles à la Maison de l'Enfant, rénovation énergétique de la salle Wissang, mise en accessibilité de la Mairie d'Héricourt, étude du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant SCOT, étude de réaménagement du faubourg de Belfort...

Ces nombreux projets publics d'envergure qui structurent notre territoire, traduisent l'implication de la majorité municipale socialiste. Nous attendons de nos opposants, une opposition constructive et non des invectives toujours malvenues.

La nécessaire transition énergétique implique de dessiner un nouveau modèle. Le pragmatisme et le réalisme économique aussi. Prolonger la durée de vie de nos centrales serait un acharnement thérapeutique pour l'un des derniers vestiges productivistes du XXe siècle. Les systèmes énergétiques du XXIe siècle seront construits par la sobriété et l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, ce qui permettra de créer des dizaines de milliers d'emplois.

Il est temps de faire le choix de l'avenir pour les générations futures.

DANIELLE BOURGON
ELUE EELV

De la liste "Dialoguer, Rassembler et Agir "

**Opposition de gauche
GROUPE DES ELUS DU FRONT DE GAUCHE
ET REPUBLICAINS**

En mars 2017 au plus tard, La loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Renové) facilite l'élaboration du PLUi grâce au transfert automatique de la compétence PLU aux EPCI (établissement public de coopération intercommunale)

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est un document d'urbanisme opérationnel qui porte sur le territoire de plusieurs communes, ce qui permet, à l'heure de l'intercommunalité, la mise en cohérence de politiques publiques territoriales et la prise en compte de fonctionnement des territoires qui dépasse largement le cadre communal. Comme le PLU (Plan Local d'Urbanisme), c'est un outil réglementaire prescriptif.

- Il met en œuvre le projet intercommunal, co-construit entre élus à l'horizon de 10-15 ans ;
- Il met en articulation les politiques publiques d'aménagement, de transports, d'habitat mais aussi d'environnement, de climat ou d'activités économiques ;
- C'est un outil central pour relancer la construction, car il donne les droits de construire à la parcelle.

À l'instar du PLU, le PLUi comprend un rapport de présentation, un projet d'aménagement et de développement durables (PADD), des orientations d'aménagement et de pro-

grammation (OAP), le règlement, des annexes ainsi que leurs documents graphiques.

La procédure d'élaboration est la même que celle du PLU.

Ce regroupement rentre bien dans une politique voulue au niveau national avec la loi ALUR de faire évoluer les communautés de communes mais pour un niveau local, nous attirons l'attention que vouloir absolument un PLUi doit faire réfléchir chaque élu des communes concernées car :

- La conviction que l'urbanisme est le cœur de l'identité du rôle du maire. L'urbanisme est le principal levier de l'action communale. Enlever cette compétence, vide la commune de tout son sens.

- le pouvoir du maire et la conception de l'intercommunalité : de manière concomitante, la crainte que le transfert du PLU ne signe l'arrêt de mort des communes, et de la fonction de maire. La crainte est que l'intercommunalité, qui se base sur la mutualisation consentie des compétences, devienne une supra-communauté dans laquelle les conseils municipaux n'auraient plus qu'un rôle consultatif. Les communes seraient alors transformées en une coquille vide. L'urbanisme est une question de souveraineté.

- L'efficacité de la politique d'urbanisme: le transfert à l'intercommunalité est souvent assimilé, par la complexification de la procédure d'écriture et de révision, à une perte d'ef-

ficiance, une crainte de retarder les projets d'urbanisme et de logements.

Le transfert peut être une source de contentieux problématiques dans le cas où l'ambiance peut devenir mauvaise ou conflictuelle au niveau de la CCPH.

La proximité existante entre le citoyen et sa commune est un atout pour régler les problèmes d'urbanisme. Petit rappel de fonctionnement à la mairie d'Héricourt : il n'y a plus d'adjoint à l'Urbanisme, cette fonction est assurée par le Maire lui-même.

Au fil des mois qui passent, nous constatons que ce PLUi est encore un «domaine» qui va alimenter la CCPH. Après les nombreux transferts déjà effectués : médiathèque, bassin d'apprentissage, école de musique, service de secours, le péri-scolaire,.....Que restera-t-il à la commune d'Héricourt ? D'où notre inquiétude : qui va gérer ce PLUi ? Normalement ce sont l'ensemble des maires des communes concernées qui doivent donner leur avis mais à ce jour, nous remarquons que comme à la CCPH ou à la Héricourt, il n'y a qu'une voix.

Gilles LAZAR, Sandrine PALEO, Blaise-Samuel BECKER, Sylvie DAVAL, Philippe BELMONT : élus du groupe Front de Gauche et Républicains.
hericourtoppositiondegauche.wordpress.com

**Opposition de droite
LES REPUBLICAINS**

Les socialistes : vous les avez voulu, tant pis pour vous !

Suite au mariage forcé avec la Bourgogne, région très endettée, voici que la majorité régionale dont sont membres des élus héricourtois vient une fois encore frapper notre pouvoir d'achat. Le tarif des cartes grises était beaucoup plus cher en Bourgogne qu'en Franche-Comté dans les anciennes Régions. La majorité à la tête de la nouvelle Région semble décidée à éponger la dette bourguignonne et cela se traduira par une augmentation de 41,7 % pour les franc-comtois chaque fois qu'ils vont ré-immatriculer un véhicule :

- pour un véhicule 4 cv : 60 € supplémentaires à déboursier
- pour un véhicule 6 cv : 90 €

Au global : la ponction sur le pouvoir d'achat des franc-comtois représente 17 M€ sur l'année ! Dans le même temps cette même équipe s'est octroyée une hausse de rémunération de 20 % pour chacun des 100 conseillers régionaux. Cherchez l'erreur ! Vous pouvez adresser vos protestations à Gilles GREGOIRE, maire de TREMOINS, conseiller régional et vice-président de la CCPH.

A Héricourt, le bal des délinquants continue. Scènes de western en pleine ville, coups de feu dans la rue, véhicules brûlés, incivilité quotidienne sont le lot de la population mais aucun lien avec une immigration incontrôlée passée, actuelle et..à venir. Chuttt, dormez braves gens !

Au nom de l'économie, le maire est en train de détruire notre patrimoine vert. Après avoir défiguré l'entrée de la ville côté Montbéliard au profit du Super U, il s'attaque aux vignes pour une énième zone

industrielle qui ne créera comme les autres pas d'emplois pour les héricourtois dont le taux de chômage reste désespérément autour des 14%.

Après avoir fait voter 5000 euros pour redynamiser le commerce local, Fernand BURKHALTER, sans concertation, a fait appel à une société de St LO dans la Manche pour confectionner le cadeau des Anciens ! Un colis indigne... les commerçants redynamisés apprécieront ! L'année prochaine, nous lui suggérons des nems achetés en Chine.

Alors, quand on entend tout le monde se plaindre du maire, vous qui n'avez pas à subir son autoritarisme et son sectarisme à chaque réunion du conseil municipal, et bien, vous l'avez voulu, vous l'avez, et le pire reste à venir !

Groupe "Les Républicains"
Anne-Marie BOUCHE et Rémy BANET

MARIAGES

OULAD-KADDOUR Abdelwahhab et DE SY Ségolène Elodie Marie-Jeanne, le 26/09/2015
 MILLOTTE Arnaud, Nicolas et NADALINI Caroline, le 26/09/2015
 RIBEIROS DOS REIS José-Manuel et BIANCHI Stéphanie, le 17/10/2015
 MONTEMONT Pascal Michel et DURUPT Gaëlle, le 17/10/2015
 AMGHAR Driss et OUARANE Maryem, le 07/11/2015
 KELZOU Abou Bakr et TAAMOURT Kahina, le 12/12/2015
 VAUTHIER Erik, Karl Patrick et COQUELIN Charlyne, Julienne Maguy, le 12/12/2015
 ALLOUANI Tahar et MAHSAS Souad Lucie, le 19/12/2015
 SURLEAU Nathalie et Nicole SUKHOPAROVA Olesya, Vladimirovna, le 25/01/2015

NAISSANCES

AMIRI Naim le 17/09/2015 • TOURNIER Brayan le 18/09/2015 • SCHUREN Sienna 20/09/2015 • GROISE Iria, Valérie Micheline le 22/09/2015 • EL YACOUBI Jasim le 25/09/2015 • TOMCZAK Milèna le 01/10/2015 • BEDHIAF Adam, Lahsen le 17/10/2015 • RANDRIAMALALANAINA Ilo, Valimbavaka le 19/10/2015 • HAMRAOUI Kawtar le 20/10/2015 • LAMBERT Noémie, Cécile Sofia le 23/10/2015 • ATANGANA FERREIRA Aline, Patricia le 28/10/2015 • MBOMBOA NJI MOULIOM Loan, Adam le 30/10/2015 • BOUZEBOU DJA Naïm, Achour Metin 31/10/2015 • METTETAL Julie, Lilou Lucie le 02/11/2015 • FADLI Enis, Amir le 04/11/2015 • DAHMANI Joudia le 04/11/2015 • MONTCHARMONT Elyne le 07/11/2015 • BOUDEBZA Younes le 10/11/2015 • LAVACHERIE Lily, Marie Claudine le 25/11/2015 • AMGHAR Souleymane le 05/12/2015 • PALAZ Fatih le 06/12/2015 • SIMPER Lexie, Marie Fabienne le 09/12/2015 • SANDOZ Evan, Nicolas Jean-Marie le 10/12/2015 • LEVIN Loucia, Claudine Marianne le 11/12/2015 • ABOUASSIM Adam, Youssef Nouamane le 13/12/2015 • PALAZ Esmal le 14/12/2015 • HASSAINE Mayssa le 16/12/2015 • BOUDEBZA Maryam le 17/12/2015 • BARINA Chamesddine le 20/12/2015 • BELKHEIR Jihane le 23/12/2015 • MATHIE Luna le 27/12/2015 • MATHIE Maylie le 27/12/2015 • ACHEFFANE Israe le 29/12/2015 • MERLEVELDE Tom, Pascal le 05/01/2016 • PERCHET Flora, Victoire Blanche le 05/01/2016 • SALOMON Timéo, Yves le 06/01/2016 • DAKAJ Elina le 08/01/2016 • ROYER BENDIDA Zianne, Abdelkhabir le 08/01/2016 • JACQUOT Marius, Joseph Yves le 10/01/2016 • LAMTALS AMINE le 22/01/2016 • VETTORAZZO Jean, Christian Frédéric le 22/01/2016 • COLLEBRUSCO Emylia, Agnès Carmela le 27/01/2016 • CHAIGNAT Maéline,

Jennifer Delphine le 05/02/2016 • DEMANGEON Léana, Carole Françoise le 08/02/2016 • SAROUT Salim le 14/02/2016 • BOUCHARD Tim, Renaud Lirroy le 15/02/2016 • LOUYS Emma, Cathy Jocelyne le 22/02/2016 • MAUBRÉ Axel, Joris Raoul le 23/02/2016 • TOUALI Walid le 24/02/2016 •

DÉCÈS

BARREY Michelle, Gabrielle Lucie, née JACQUEMAIN 21/09/2015 • BLETZACKER Joël, Albert 21/09/2015 • MEUZIAU Gilbert, Marcel François 28/09/2015 • SIMON Gérard, Edmond Constant 06/10/2015 • ROTH Gilbert, Charles Henri 09/10/2015 • DAVAL Monique, Colette Jeannine, veuve GÉHANT 13/10/2015 • COUARD Claude, Henri 14/10/2015 • RICHE Jeanne 20/10/2015 • MORALES CANTON Françoise, Edith 29/10/2015 • STEPHAN Jean, Michel 30/10/2015 • MINVIELLE Olga, veuve CIANI 02/11/2015 • RICHE Samuel 02/11/2015 • WASBAUER Daniel, Gaston, Robert 05/11/2015 • LITTOT Bernard, Louis Jean 10/11/2015 • GAUSSIN Jean-Louis, Pierre 12/11/2015 • LARMURIER Pascal, Serge Guy 13/11/2015 • KRAJEWSKI Marian 16/11/2015 • MOUREY Marie-Madeleine, Dominique, née BOLLIN 23/11/2015 • FLUBACHER Henri, Gabriel 23/11/2015 • GENTY Serge, Daniel Alain 26/11/2015 • KUL Mahmut 27/11/2015 • RUCH Georges, Jean 30/11/2015 • COLOMBO Pierre, Claude 04/12/2015 • BEN ATTALAH Mohammed 09/12/2015 • AUBRY Michèle, née TALBI 11/12/2015 • NICOLIER Claire, Marguerite Camille, née VUITTENEZ 12/12/2015 • DUNA Laszlo, Gabor 14/12/2015 • DIFFALAH Bernadette, Marie, née MERCELAT 15/12/2015 • MARIE Yves, Germain Armand 18/12/2015 • LAMIRI Mabrouk 18/12/2015 • HANTZ Norbert 18/12/2015 • PELISSARD Jeanne, Augustine, née CARRAY 21/12/2015 • SANSONI Virginie, née PALMA 23/12/2015 • LAINE René, Jean, Auguste 24/12/2015 • DUHAMEL Jeannine, Eugénie Léonie, née WILLEMART 28/12/2015 • KHELILLI Hocine 29/12/2015 • BOILLON Pierre, Alain 31/12/2015 • ROBERT Jacqueline, Marie-Louise, née ISLER 04/01/2016 • ÉCOFFET Gérard, Roland 06/01/2016 • VETTER Andrée, Ginette Marie, née MARTICHON 07/01/2016 • HARMAND Sylvain, Paul Michel 14/01/2016 • DIEMUNSCH Roger 15/01/2016 • HUBERT Madeleine, Aimée, née SIMONIN 25/01/2016 • PORTIER Bernadette, Alexandrine, Maria, Joséphine, née MINARY 29/01/2016 • GIRODS Jacques, Pierre 31/01/2016 • STOKOBER Michel, Albert Charles 01/02/2016 • MIHAILINS Andrejs 07/02/2016 • PFINGSTAG Gérard, Pierre Georges 12/02/2016 • MÉLINE Pierre, Henri Lucien 13/02/2016 • MORI Bernadette, Gabrielle Marie-Thérèse, née GRISWARD 15/02/2016 • PIGUET Suzanne, Marie Catherine, née JEAND'HEUR 16/02/2016 • MONNIER Louis, Jean Pierre 22/02/2016 • SORA Libéria, Fanny Eugénie, née LEININGER 22/02/2016 • TRUCHOT Georgette, Marcelle Albertine, née ROUSSY 27/02/2016 • LAURENT Monique, Renée Madeleine 06/03/2016 • JEANMOUGIN René, Charles Emile 14/03/2016.

UN COUPLE EN OR : JACQUELINE ET BRUNO SANSONI

Jacqueline et Bruno Sansoni ont célébré, samedi 02 avril 2016, à la Roseraie leurs noces d'or. La cérémonie s'est déroulée en présence de Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt, accompagné de nombreux adjoints.

Jacqueline née Michel, est originaire d'Héricourt, elle est la 7^{ème} d'une fratrie de 16 enfants.

A 16 ans, à l'issue de sa scolarité, elle devient employée polyvalente à l'école Saint-Joseph.

Bruno est d'origine italienne, né à Gallio dans la région de Venise. Après la Seconde Guerre mondiale, son père est venu travailler en France comme maçon à Lure puis à Héricourt. La famille le rejoint en 1952, Bruno est âgé de 6 ans, il est le second d'une fratrie de 7 enfants. A 14 ans il est embauché chez Pozzi. En 1980 il est employé à la Commune d'Héricourt au service voirie ou il restera jusqu'à sa retraite obtenue en février 2004. Pendant 30 ans, Bruno fut pompier volontaire à Héricourt.

Jacqueline et Bruno Sansoni se sont mariés le 2 avril 1966 à Héricourt. Ils ont eu cinq enfants qui leur ont donné 12 et bientôt 13 petits enfants et un futur arrière petit enfant. Les Epoux Sansoni jouissent d'une paisible retraite, et prennent beaucoup de plaisir à accueillir leurs petits-enfants.



CARTE NATIONALE D'IDENTITE ET PASSEPORT

Chaque année, avant la période estivale, le service état-civil de notre collectivité est très sollicité pour l'obtention de nouvelles cartes nationales d'identité ou de passeports biométriques.

Il est rappelé que le délai moyen de délivrance d'une carte nationale d'identité est de 3 à 4 semaines et pour un passeport d'une dizaine de jours.

Toutefois, à partir du mois de juin, en raison du nombre très important de demandes, les délais pour la confection de ces titres d'identité sécurisés sont plus longs ainsi que l'obtention des rendez-vous pour instruire les dossiers de passeports biométriques.

Aussi, si vous envisagez de partir prochainement en vacances, nous vous invitons à vérifier la validité de vos titres d'identité et à vous présenter dès à présent auprès de notre service, afin de vous permettre d'obtenir votre titre d'identité sécurisé dans les délais souhaités

Philippe PUZIACK

Philippe PUZIACK, est décédé le 21 février 2016, à l'hôpital de Belfort. Philippe était né le 15 septembre 1967, à Somain dans le département du Nord.



Jardinier hors pair, et amoureux de son métier, Philippe a effectué dans notre Commune d'Héricourt l'essentiel de sa carrière professionnelle.

Entré il y a trente années dans notre collectivité, en 1986, Philippe était devenu au fil des années de par son travail appliqué, son talent et sa créativité, le pilier du service environnement de notre ville.

Professionnel exemplaire, il était reconnu des élus et de sa hiérarchie.

Sa profonde humanité et son sens de l'écoute faisait de lui un responsable et un collègue de travail grandement apprécié.

Très attentif, toujours volontaire pour rendre service, il n'était pas avare de conseils avisés auprès de la population. Il n'était pas rare de voir un administré lui demander conseil, pour réussir un semis, planter un arbre, embellir une placette.

Naturellement pédagogue, Philippe transmettait en toute simplicité et avec bon plaisir son savoir. Philippe avait le sens du service public, Il était soucieux de réussir toutes les missions qui lui étaient confiées.

Il aimait Héricourt et appréciait ses ha-

bitants ; nous sommes certains que les habitants lui étaient reconnaissants du bonheur qu'il leur apportait avec son travail et ses créations florales.

Sérieux et toujours appliqué dans son activité il a participé à sa manière à la vie et à la réussite de notre ville.

Personne n'oubliera sa contribution à la décoration et à l'entretien de nos ronds-points, de nos places et de nos espaces publics.

Les beaux jours revenus nous penserons davantage à lui, et son souvenir, comme les premiers rayons chauds du soleil, réchauffera nos cœurs.

Nous nous remémorerons toutes ses créations florales qui rendaient plus agréable notre quotidien et nous serons heureux.

La maladie a eu raison de lui mais elle ne pourra effacer dans nos cœurs et dans nos mémoires le souvenir d'un homme bon et aimable, disponible et serviable.

Au nom du Conseil Municipal, des Héricourtoises et des Héricourtois nous présentons toutes nos condoléances à la famille de Philippe et voulons lui apporter, en votre nom à tous, tout notre soutien en ces moments de tristesse.

Volontaires pour une ville propre !

Le samedi 12 mars 2016, une journée nettoyage du Parcours de Santé au Mougnot a été organisée à l'initiative de la section athlétisme des Sports Généraux avec le soutien de la Commune d'Héricourt et l'aide active des

agents des services techniques de la Ville. Une trentaine de personnes sont venues participer à cette matinée. Des groupes homogènes ont été constitués et ont été répartis dans des secteurs distincts à nettoyer. Les participants se

sont employés avec beaucoup de zèle. Plusieurs dizaines de kilos de déchets ont été ramassés, triés et stockés avant d'être collectés par les agents des services de la Ville.

Si cette matinée de travail collectif a démontré l'intérêt que les sportifs portent à leur environnement elle a aussi prouvé que des efforts importants restent à faire pour respecter davantage nos lieux de vie.

Les participants de cette quatrième édition du nettoyage du parcours de santé ont clos leur activité par un apéritif bien mérité. Le Maire, Fernand Burkhalter présent sur les lieux a félicité et remercié tous les acteurs de cette action.



Stade du Mougnot. L'équipe de volontaires et sa récolte.

REUNIONS DE QUARTIER

Le Maire, Fernand BURKHALTER, la 1^{ère} Adjointe, Martine PEQUIGNOT, vous invitent à venir les rencontrer aux Réunions Publiques de Quartier :

- **BUSSUREL - Mercredi 27 Avril 2016 à 18H00 - SALLE DU MOULIN - 2, rue Sous-Saroche.**
- **LES CHENEVIÈRES - Samedi 30 Avril 2016 - 09h30 - ECOLE PRIMAIRE ROBERT PLOYE - 28, Avenue Léon Blum.**
- **Centre Ville - Brossolette - Champ de Foire - Rue Bérégoz - Lotissement des Poètes - Jean Jaurès - Vinot - Samedi 30 Avril 2016 - 11h00 - Centre Socioculturel Simone Signoret - 5, rue du 11 Novembre.**
- **Saint-Valbert - Samedi 30 avril 2016 à 14h00 - Ancienne Ecole Primaire - 33, Avenue de Saint-Valbert.**
- **Quartiers MAUNOURY / POLOGNE & Quartiers DOLFUSS / ACACIAS, - Samedi 30 avril 2016 à 15h30 - MAISON DES ASSOCIATIONS - 2, rue du 47^{ème} Régiment d'Artillerie.**
- **Quartiers MARCONNET / BRETEGNIER, - Samedi 30 avril 2016 à 17h30 - Groupe Scolaire Gustave Poirey - 35, rue du Docteur Gaulier**

Une Bavaroise endiablée

Dimanche 28 février 2016, la section héricourtoise de la Fédération Nationale des Accidentés du Travail et Handicapés (FNATH) a organisé à la Cavalerie la troisième Bavaroise de l'Aire Urbaine. Plus de 600 personnes sont venues participer à ce repas dansant.

Le menu copieux s'élevait à 20 €, kir, choucroute royale, assiette de fromages, dessert et café. L'orchestre folklorique bavarois « Die Alten Kameraden » s'est chargé de l'animation de la manifestation tout

et des fêtes de la bière est réputé dans tout l'Est de la France, comme attendu, il a fait le bonheur de l'ensemble des convives.

Claude Maréchal, Président de la section FNATH d'Héricourt entouré



Claude MARECHAL, Président de la section FNATH d'Héricourt. Maître d'oeuvre de la Bavaroise

l'après-midi avec un programme varié comprenant des standards bavarois et de la variété. Cet orchestre habitué des repas bavarois

de ses fidèles amis a une nouvelle fois proposé une animation de grande qualité dans une ambiance de joie et de fête.

Héricourt animation 

Fête populaire

Mercredi 13 Juillet 2016

BAL POPULAIRE

Place de la Mairie
de 19h00 à 22h00 et de 23h00 à 02h00

DISTRIBUTION DE LAMPIONS
Place de la Mairie à partir de 21h30

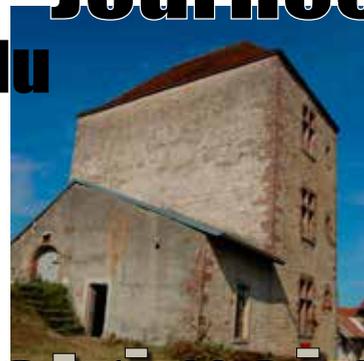
RETRAITE AUX FLAMBEAUX
Place de la Mairie au Stade de la Lizaine
Départ 22h00

FEU D'ARTIFICES
Stade de la Lizaine
à 22h30

Héricourt culture 

Patrimoine

Les Journées du



Patrimoine

17 et 18 septembre 2016

Renseignements au 03.84.46.88.13

FNATH, CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2016

- **Dimanche 23 Octobre 2016 à 12 h30 : salle Wissang - Clôture des Jacinthes de l'Espoir,**
- **Samedi 19 novembre 2016 à 12 h30 : salle Wissang - Repas de la Fraternité.**

Jean-Marie PIGUET, Président du Souvenir Français

Jean-Marie Piguet est depuis le 1^{er} janvier 2016 le nouveau président du Comité héricourtois du Souvenir Français. Il succède à Raymond Berdah qui présidait la section héricourtoise depuis huit années.

Agé de 57 ans, Jean-Marie Piguet est un habitant natif de la Commune de

Chagey. Il est élu conseiller municipal du village depuis 2008. Jean-Marie Pi-

guet est dessinateur industriel.

Il est bénévole au sein de l'amicale des donneurs de sang depuis l'année 2012. Jean-Marie Piguet a toujours assisté depuis enfant aux cérémonies patriotiques et a participé à de nombreux voyages de la Mémoire.

A la tête du Comité héricourtois du Souvenir Français, Jean-Marie Piguet souhaite transmettre aux enfants le souvenir de ce que les anciennes générations ont vécu. Les voyages de la Mémoire, l'entretien des monuments et des tombes des soldats morts pour la France dans les villages du Pays d'Héricourt font partie de ce travail de transmission. Jean-Marie Piguet a orchestré sa première cérémonie le 19 janvier 2016 au cimetière d'Héricourt à l'occasion de la commémoration de la Bataille de la Lizaine qui se déroula les 15, 16 et 17 janvier 1871.



Jean-Marie Piguet orchestre la cérémonie commémorative de la Bataille de la Lizaine

Fourrière Automobile

Le 05 octobre 2015 le Conseil Municipal a décidé de la création d'une fourrière automobile. Après un avis favorable de la Commission Consultative des services publics locaux, la gestion de cette fourrière a été confiée par délégation de service public à un prestataire privé.

Quatre candidats ont manifesté leur intérêt pour la mise en œuvre de ce service et ont été placés en concurrence. Deux ont été écartés au motif de leur éloignement géographique et de leur inexpérience en ce domaine.

Les deux candidats restants, ont été départagés en fonction des critères

de proximité et de réactivité dans l'éventualité d'une intervention.

La SARL Michel LUCCHINA domiciliée à Sevenans dans le Territoire de Belfort a été retenue pour assurer les opérations de fourrière sur le territoire de la Commune. La durée du contrat a été portée à trois années. La tarification en direction des

contrevenants est conforme aux tarifs maxima fixés par l'arrêté ministériel du 10 juillet 2015. Une tarification réduite (hormis l'expertise) pour la Commune lorsque celle-ci est tenue de prendre en charge les prestations d'enlèvement : propriétaire inconnu, introuvable, insolvable ou décédé.

La fourrière automobile est en fonctionnement depuis le 1^{er} janvier 2016, depuis cette date au 13 avril 2016, 5 voitures ont été placées en fourrières. Les délais d'intervention sont de 20 minutes en cas de trouble à la sécurité et de 30 minutes dans les autres cas.

Le prestataire est déjà détenteur d'un agrément préfectoral auprès de nombreuses communes du Territoire de Belfort dont la Commune de Belfort.

Le Haut-Débit à Bussurel !

L'accès à Internet Haut-Débit pour les habitants de Bussurel n'est plus qu'une affaire de semaines. Le Syndicat Mixte de l'Aire Urbaine (SMAU) qui est responsable de l'aménagement numérique de l'Aire Urbaine a mis en œuvre une solution efficace.

Cette solution, conformément aux engagements pris par le Maire d'Héricourt Fernand Burkhalter, consiste à tirer de la fibre optique depuis le central téléphonique, situé rue des Fleurs à Héricourt, jusqu'au

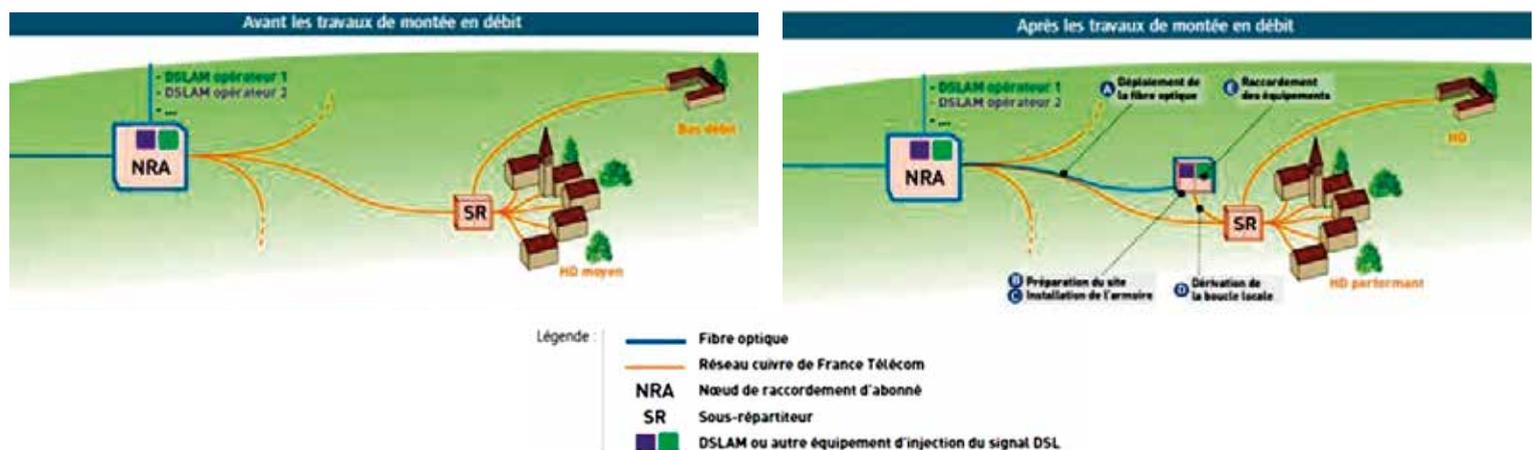
sous-répartiteur de Bussurel situé dans la Grande Rue.

Un marché public de travaux a été lancé, l'entreprise Eiffage a été retenue au mois de juin 2015 pour effectuer ce chantier. Les travaux ont

commencé par une fouille au centre du village au mois de janvier 2016. Le Conseil Municipal d'Héricourt a débloqué 45 000 € pour la réalisation de ces travaux. Grâce à ces travaux, les habitants de Bussurel bénéficieront de l'internet Très Haut Débit. Comme annoncé, le débit sera de 20 mégas pour les 300 foyers de Bussurel avec le confort de navigation de l'ADSL. La mise en service sera effective comme prévu à l'entrée de l'été 2016. La durée qui a pu paraître un peu longue, entre la prise de décision des travaux et leur mise en route, s'explique par une procédure assez complexe encadrée par l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de Postes) qui est le « gendarme des télécoms ». Les travaux de génie civil proprement dits, les allers-retours avec Orange (propriétaire du réseau téléphonique) et la modification de la boucle locale en lien avec les autres principaux fournisseurs d'accès internet (Free, Bouygues et SFR), s'étalent sur une durée moyenne de 12 mois.



Grande Rue à Bussurel début des travaux le 20 janvier 2015



Les opérations dites « PRM » c'est quoi ?

Les opérations de montée en débit dites «PRM» consistent à déplacer les équipements actifs de la technologie DSL (D-SLAM) depuis les centraux téléphoniques (NRA) jusque dans des armoires de rue à immédiate proximité des sous-répartiteurs (SR) existants.

Une liaison en fibre optique est nécessaire entre le NRA d'origine et le SR (voir schéma ci-contre).

Cela permet de réduire la longueur des lignes cuivre du téléphone dont dépend directement la qualité des débits. Ceux-ci peuvent atteindre 20 à 30 mégabits descendants pour les foyers les plus proches du PRM.

Supplément de 20 pages MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'HERICOURT

Le Pays d'Héricourt, un territoire de sport !

Les demandes de plus en plus nombreuses, en matière de créneaux sportifs à la Halle Marcel Cerdan et au Complexe Sportif Intercommunal André Girard rendent indispensable la construction d'une nouvelle salle de sport.

Les édiles communautaires ont décidé de la création d'une nouvelle salle de sport polyvalente à même de répondre aux besoins des sportifs du Pays d'Héricourt afin qu'ils puissent à pratiquer leurs sports préférés et trouver les moyens de bien s'entraîner. Ce projet intercommunal a été inscrit dans le Contrat d'Aménagement et de

Développement Durable 2015/2017 signé avec la Région Bourgogne Franche Comté.

La ville d'Héricourt et la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt travailleront de concert pour recueillir le maximum de soutiens financiers de leurs partenaires respectifs traditionnels : Etat, Région et Département. L'importance

Une demande de subvention a été déposée au mois de janvier 2015 au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR). En tout état de cause ce projet, s'il doit aboutir, sera réalisé en 2017 ou 2018.

L'implantation de cette future troisième salle sera située aux côtés du parking qui sera prochainement réalisé



Esquisse de la Future salle de sport communautaire

des soutiens financiers détermineront grandement l'engagement de cet important programme financier.

place du Champ de Foire pour satisfaire les besoins de stationnement des employés des sociétés A2E et HERMES.

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DE LA FUTURE SALLE DE SPORT

Coût de l'opération : 2 000 000 €^{HT}

• CADD :	201 203 €	(10,06 %)
• DETR :	600 000 €	(30 %)
• Conseil Départemental (Vestiaires) :	24 000 €	(1,2 %)
• Conseil Départemental (Gymnase) :	200 000 €	(10 %)
• Fonds interministériel :	574 797 €	(28,74 %)
• CCPH :	400 000 €	(20 %)

Un Budget maîtrisé, une fiscalité gelée de

Depuis 2010 la fiscalité de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt n'a pas été augmentée. En 2016, il n'y aura pas de hausse des impôts à l'échelle communautaire, ni envers les ménages, ni envers les entreprises.

L'exercice 2015 s'est clôturé avec un excédent de 1 882 707 € sur les sections d'investissement et de fonctionnement. Les effets attendus des transferts successifs (Médiathèque et Ecole de Musique) ont joué pleinement leurs rôles.

La diminution des dotations de l'Etat, au titre de la contribution au redressement des finances publiques, s'élève pour le présent exercice à 66 000 €. Sans la mise en place du pacte fiscale en 2015, la perte se serait élevée à 150 000 €. La

baisse des contributions de l'Etat incite à la prudence et à la poursuite des efforts entrepris dans la maîtrise des charges de fonctionnement.

Le très faible endettement de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt permet d'être confiant sur les programmes d'investissement à venir.

Les derniers résultats du recensement invitent à la vigilance afin de garder le maintien des seuils des dotations de l'Etat. Ce budget 2016 d'un montant total de 16 688 000 € sera volontariste dans les domaines du développement économique, de la petite enfance, de la jeunesse, du transport à la demande, de la culture et du sport.

Frais généraux de la Communauté de Communes

Ils comprennent notamment :

- Contingent incendie295 000 €
- Reversement de fiscalité, fonds de concours 124 000 €
- Reversement Fonds National Garantie Individuelle de Ressources342 000 €
- Acquisition de mobilier, archivage30 000 €
- Remboursement des intérêts de la dette4 000 €

Transport à la Demande - Voirie - Urbanisme - Habitat :

- Le budget du Transport à la demande s'élève à 165 542 € il est abondé par la CCPH à hauteur de 104 545 €.
- Un Fonds de concours a été alimenté d'un montant de 20 000 € pour l'aide à l'équipement divers (AED) des communes de la CCPH.
- 100 000 € ont été votés par le Conseil Communautaire pour l'élaboration du PLUi, 66 250 € de crédit de l'Etat viendront financer ce montant.

- 68000 € ont été alloués au programme d'Habitat de la Grand Pré pour le deuxième immeuble des résidences Organdis.
- Une subvention de 20 000 € a été votée pour les bénéficiaires du programme Habitat 2020.

Commerce - Développement économique :

- Une enveloppe d'un montant de 40 815 € a été allouée, dans le cadre de l'Opération de Revitalisation de l'Artisanat et du Commerce, pour redynamiser les commerces locaux.
- 733 137 € seront investis aux Guinottes III pour notamment :
 - Acquisitions foncières215 000 €
 - Etudes préalables21 137 €
 - Provision pour travaux60 000 €
 - Participation aménagement Coquerilles370 000 €
- 754 000 € ont été votés pour la requalification des bâtiments de l'ancienne filature du Moulin à Héricourt. Les dépenses se ventileront comme suit :
 - Acquisition630 000 €
 - Démolition50 000 €
 - Honoraires et études74 000 €.
 Ces travaux seront subventionnés à hauteur de 200 000 €.
- 314 000 € seront dédiés à la gestion du Centre d'Affaires Pierre Carmien.



Chœur Choreia



Chagey



Filature du Moulin



Ecole de Musique

puis 7 années !

Emploi - Insertion - Formation :

• 104 000 € sont inscrits au budget pour l'emploi et la formation. Ils se distribuent comme suit :

- ADCH 68 000 €
- Jardins du Mont-Vaudois 15 000 €
- Mission Locale 18 000 €
- Frip'vie 3 000 €

• 53 090 € seront consacrés en 2016 pour le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) Une subvention du Fonds social Européen abondera cette dépense à hauteur de 48 155 €.

Viescolaire - Restauration scolaire :

• La gestion de la cuisine centrale s'élève à 459 000 € et comprend notamment les dépenses suivantes :

- Achat alimentation 192 000 €
- Personnel 136 000 €
- Energie + eau 24 400 €
- Maintenance équipements et locaux 21 000 €
- Carburant 1 800 €
- Contrôle laboratoire 5 100 €
- Création d'un auvent 22 000 €
- Petit matériel 4 000 €

• Le financement de la cantine scolaire est assuré par des recettes dont voici le détail :

- Produit du service 314 000 €
- Facturation FRANCAS 103 000 €
- Subvention départementale .. 21 000 €

• La gestion des huit Pôles Périscolaires et des services qui y sont attachés s'élèvent à 1 670 000 € dont notamment :

- Personnel 974 500 €
- Délégation de service public 341 800 €
- Charges de structure 216 200 €
- Transport 138 500 €

• Ces dépenses sont en partie couvertes par les recettes suivantes :

- CAF 489 600 €
- Produits des services 155 400 €
- Fonds d'amorçage 141 900 €
- Participation Communauté de Communes Villersexel 70 000 €



Mission Locale - Formation

Petite Enfance et Multi accueil :

• 400 000 € sont inscrits pour le fonctionnement de la Crèche, personnel, repas, énergie, formation, fournitures...

• 210 000 € de recettes sont escomptés de la CAF ainsi que 63 910 € de la part des familles.

• 94 180 € sont dédiés au Relais Parents Assistants Maternels, 64 600 € de recettes sont escomptés de la CAF.

Sport et équipements sportifs :

• 167 700 € seront dépensés pour l'entretien des équipements sportifs communautaires (Centre Sportif Intercommunal André Girard, Stade stabilisé de la Lizaine, Stade Synthétique de Brévilliers)

• 1 337 406 € sont inscrits au budget pour la construction d'un troisième gymnase, 900 000 € de subventions sont escomptés.

• 1 210 000 € sont budgétés pour le futur bassin d'apprentissage, 830 000 € de subventions sont escomptés

• 136 652 € sont prévus pour la réfection du plateau sportif du collège Pierre et Marie Curie, 86 300 € de subventions sont escomptés.

Culture - Ecole de Musique Médiathèque - Ludothèque :

• 795 200 € sont budgétés pour le fonctionnement de l'Ecole de Musique cette somme comprend les frais de personnel et les charges de fonctionnement.

La facturation aux familles représente une recette de 100 000 €. Le Département de la Haute-Saône apporte une subvention de 26 320 €.

• 84 000 € sont inscrits pour le fonctionnement de la Ludothèque dont 18 000 € pour l'achat de jeux.

• 400 000 € sont budgétés pour la Médiathèque, personnel et charges de fonctionnement. 28 000 € seront consacrés à l'achat de livres.

Energies Renouvelables :

• Une subvention de 9 000 € sera versée au Pôle Energies et 11 250 € seront consacrés au programme zéro phytosanitaire.

Tourisme / Randonnée :

• 3250 € seront attribués au soutien des manifestations touristiques dont 1750 € à l'AFMV et 1350 € à l'association Histoire et Patrimoine d'Héricourt.

• 4000 € seront alloués à l'entretien du sentier Erige et 3 600 € au sentier de Byans.



Assistants Maternelles RPAM Héricourt



Stade synthétique de Brévilliers



Maison de l'Enfant

La Maison de l'Enfant requalifiée pour davantage de services

La création de la nouvelle crèche a permis une redistribution des espaces de la Maison de l'Enfant qui viennent désormais satisfaire les besoins de nouvelles activités. Le Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM) qui occupait le premier étage a été déplacé au rez-de-chaussée.

Les espaces occupés autrefois par la Crèche ont été quant à eux, attribués à des organismes locaux de formation. Ces espaces dévolus à ces nouvelles activités sont pour l'heure en cours d'aménagement.

ont duré un peu plus de cinq mois ont été réceptionnés le 15 mars 2016. Le RPAM dispose désormais de 252 m², ils se répartissent comme suit : un hall d'accueil pour les assistantes maternelles, deux bureaux, un vestiaire,



Le nouveau RPAM

Les travaux de requalification du rez-de-chaussée de la Maison de l'Enfant pour le Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM) commencés au mois de septembre 2015 sont terminés. Ces travaux qui

une salle d'activités, un coin linge, un espace calme et des sanitaires. 168 m² d'espaces sont mutualisés avec la nouvelle Crèche, office de réchauffage, salle de motricité et d'activités.

Un nouvel espace de formation

La Mission Locale et l'Association de Développement des Cantons d'Héricourt (ADCH) ont sollicité la CCPH, au titre de ses compétences en matière d'ingénierie de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle, afin

d'obtenir de nouveaux locaux et poursuivre leurs activités respectives de service public et notamment celles menées en direction des demandeurs d'emploi.

Le Conseil Communautaire a répondu favorablement à cette demande en décidant de la requalification du premier étage de la Maison de l'Enfant où des salles de réunion et de formation seront destinées à la Mission Locale et de l'ADCH.

Une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée le 25 juin 2015 au cabinet Itinéraire Architecture qui a présenté un projet d'une surface globale de 500 m² répartie sur deux niveaux.

Les travaux sont pour l'heure en cours de réalisation. Au premier étage sur une surface de 400 m² sont prévus : cinq salles de formation de 28 à 73 m², un bureau d'entretien individuel, un espace convivialité, et des sanitaires pour Personnes à Mobilité Réduite. Au rez-de-chaussée, 100 m² sont dédiés aux espaces sanitaires, au rangement et circulation éventuelle de secours.

Par ailleurs, un escalier extérieur à la véranda sera posé et sera équipé d'un élévateur pour les personnes à mobilité réduite. Les soubassements de la véranda seront isolés avec une climatisation double flux afin d'optimiser les échanges thermiques sur cette surface. Les dalles de sous-plafond seront remplacées et amélioreront l'isolation acoustique. Une alarme sera installée pour l'ensemble des niveaux. Les nouveaux locaux disposeront d'un équipement wifi et chaque salle disposera d'un réseau informatique et de moyens de projection vidéo.

Ce nouvel équipement sera classé Etablissement Recevant du Public (ERP) de cinquième catégorie, ce qui lui autorise un accueil maximum simultané de 200 personnes.

DEPENSES		RESSOURCES	
Travaux réhabilitation	205 600 €	Dotation Equipement Territoires Ruraux (36%)	103 612 €
Travaux accessibilité PMR	64 300 €	CG 70 (6,7%)	19 290 €
Mobilier Equipement Informatique	45 000 €	Fonds pour Insertion Personnes Handicapées dans la Fonction Publique FIPHP (11,2 %)	32 150 €
		REGION (10,5 %)	30 000 €
		CCPH (35,6 %)	101 378 €
COÛT TOTAL HT	286 430 €	TOTAL RESSOURCES	286 430 €

Fort du Mont-Vaudois, un patrimoine précieux.

Les travaux de rénovation du Fort du Mont-Vaudois se poursuivent à bon rythme. La neuvième tranche qui concerne la réfection du passage qui mène de la première à la deuxième cour d'honneur est en cours d'achèvement.

Avis de recherche Cartes postales et photographies

Les archives municipales de la ville d'Héricourt souhaitent compléter et enrichir la collection d'images de la ville, afin de la transmettre aux générations futures.

Pour cela, le service lance un appel aux habitants qui possèdent chez eux des cartes postales ou des photos anciennes d'Héricourt, toutes époques confondues.

D'ores et déjà il a été demandé à l'entreprise d'insertion ERIGE d'évaluer le montant pour une dixième tranche. Cette dixième tranche concerne la réfection de la façade ouest de la deuxième cour d'honneur, avec la reprise sur le côté droit de la rotonde. Cette nouvelle

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt comme pour les précédentes opérations maintient son soutien. La CCPH participera à parité, avec la Ville au reliquat de cette opération, après versement



Fort du Mont-Vaudois Cour d'Honneur

tranche de travaux présente l'intérêt d'achever la sécurisation de la totalité de l'espace de la cour d'honneur. Espace où est organisé l'essentiel des manifestations à l'attention du public.

La Région Bourgogne Franche-Comté, le Département de la Haute-Saône ont été sollicités pour assurer le financement de cette opération qui est estimée à 66 200 €.

des subventions de la Région et du Département.

Toutes les tranches de travaux qui ont été conduites au Fort du Mont-Vaudois se sont inscrites dans une démarche double : maintenir le patrimoine architectural du Pays d'Héricourt et former des personnes en recherche d'emploi aux métiers du bâtiment.

OPPOSITION INTERCOMMUNALE FRONT DE GAUCHE ET RÉPUBLICAINS

Quel avenir pour les services de l'eau et de l'assainissement du Pays d'Héricourt ?

Les services de l'eau et de l'assainissement doivent en application de la loi NOTRÉ être transférés à la communauté de commune au plus tard en 2020 et Héricourt doit renouveler son contrat d'ici le 1^{er} janvier 2017.

La CCPH dans sa configuration issue de la recomposition intercommunale (arrêté préfectoral du 30/03/16), regroupera des communes adhérentes de syndicats des eaux (Champagney, le Vernoy ou des Six Boeufs), des communes qui gèrent directement leur eau et leur assainissement et Héricourt /Aibre en délégation de service public à Veolia ;

Les conséquences de la loi NOTRÉ seront donc les suivantes :

- La CCPH devra reprendre elle même les services des communes en gestion directe ou les transférer au privé ;
- le syndicat des eaux de le Vernoy inclus dans la CCPH sera dissous par le préfet ;
- les syndicats des eaux de Champagney et Six-boeufs sont inférieur à 3 territoires d'EPCI. Ces deux syndicats sont menacés par la loi NOTRÉ.

Nous devons donc anticiper rapidement ces évolutions. Notre groupe défend la thèse d'une gestion publique de l'eau et de l'assainissement sur le territoire intercommunal.

EXPRESSION POLITIQUE INTERCOMMUNALE

Pour ce faire le groupe Front de Gauche et Républicain propose la création d'une régie intercommunale de l'eau et de l'assainissement du pays d'Héricourt d'ici 2020. Nous demandons l'expertise de cette proposition au plus vite. L'intérêt commun ne doit pas être sujet de polémique. Cependant puisqu'une régie sans Héricourt serait sévèrement compromise : nous demandons à la commune d'Héricourt de ne pas hypothéquer cette option. C'est à dire de ne pas s'engager pour un contrat dépassant le 1^{er} janvier 2020. D'autres option s'offre à elle comme la prolongation du contrat actuel de 3 ans.

Hermès mise sur les artisans d'Héricourt pour ses sacs.

La Manufacture HERMES d'Héricourt a été inaugurée le vendredi 1^{er} avril 2016 en présence d'Axel Dumas, Président du groupe HERMES International, de Guillaume de Seynes, Directeur Général du groupe HERMES, de Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt et Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, de Jean-Michel Villaumé, Député de la Haute-Saône ainsi que de nombreuses autres personnalités.

Cet événement majeur de l'actualité du Pays d'Héricourt a été relaté sur les chaînes de télévisions et notamment sur France 3 le 1^{er} avril 2016 et sur France 2 lors du 20 heures présenté par David Pujadas le mardi 6 avril 2016. Par ailleurs la presse nationale a largement fait écho de cette inauguration, dont notamment « le Monde » dont nous vous livrons ci-après l'article paru dans ses colonnes de l'édition du lundi 4 avril 2016.



« Ambiance de fête à Héricourt (Haute-Saône) vendredi 1^{er} avril Le groupe Hermès a officiellement inauguré sa quinzième manufacture française, dont la spécialité réside dans la fabrication des sacs Kelly. Cent quatre employés dont 93 artisans travaillent déjà depuis l'automne dans ce site qui fut jusqu'en 1991 une filature de tissus et a employé à son âge d'or près de 800 salariés.

D'ici un an, il en comptera à nouveau 280. « Chez Hermès nous aimons les obstacles que beaucoup contournent par des délocalisations », a déclaré Axel Dumas, le gérant du groupe.

A Héricourt, petite ville de 10000 habitants, où selon le maire (PS) Fernand Burkhalter, le taux de chômage est plus élevé que la moyenne nationale, l'installation du sellier est saluée avec bonheur. Les pouvoirs publics ont facilité la transformation de cette friche industrielle et apporté une aide totale de 2,5 millions d'euros pour assainir le terrain et en rénover les accès. Bon nombre des jeunes

femmes qui travaillent « à la table » et cousent des sacs à main en cuir d'agneau ou de taurillon ont effectué une reconversion professionnelle. Virginie s'occupait de personnes âgées à domicile mais trouvait ce métier trop dur : « J'ai pris contact avec Pôle emploi, fait des tests avant d'être prise à l'école de sellerie-marroquinerie Boudard, à Bethoncourt [Doubs] et suivi au total dix-huit mois de formation », explique-t-elle. Sabine, ingénieure en papeterie n'avait pas trouvé d'emploi après l'école. Elle fabrique désormais de A à Z jusqu'à trois sacs par semaine. Pour sa consœur Cécile, photographe et infographe à son compte, les commandes se faisaient plus rares, c'est la raison pour laquelle elle s'est reconvertie « dans un métier d'art ». Roman, coiffeur depuis vingt ans en France et en Suisse, est l'un des rares hommes du site. « Lors des tests, on voit des gens pleurer. Ceux, qui n'ont pas été reçus », raconte-t-il. Une quinzaine d'artisans sont venus de Seloncourt (Doubs), l'autre site de production d'Hermès en Franche-Comté. Pour faire face à une demande toujours grandissante pour ces sacs de luxe vendus 5 000 euros, l'école Boudard forme deux promotions de quarante élèves par an. Et l'ouverture d'une troisième marroquinerie est prévue, toujours en Franche-Comté, fin 2017 ».

NICOLE VULSER (À HERICOURT. HAUTE-SAONE)

Article Paru dans le Monde du Lundi 4 avril 2016 dans l'arubrique « L'Histoire du Jour ».

COMMUNIQUE DE PRESSE DU GROUPE HERMES DIFFUSE A LA PRESSE le 1^{er} Avril 2016

Le 1^{er} avril 2016, Hermès inaugure la Manufacture d'Héricourt en Franche-Comté. Installée au cœur d'Héricourt sur le site entièrement réhabilité de l'ancienne usine textile « les Tissages du Pâquis » qui avait fermé ses portes en 1991, la quinzième marroquinerie d'Hermès accueille actuellement 93 artisans selliers-marroquinières. Hermès poursuit son programme de recrutement et de formation en partenariat avec l'École Boudard (Bethoncourt) et le Lycée des Huisselets (Montbéliard). A terme, la marroquinerie d'Héricourt accueillera 280 artisans. Après la Manufacture de Seloncourt (1996) et la Manufacture d'Héricourt (2016), l'implantation d'Hermès en Franche-Comté sera complétée par un troisième site fin 2017 : la Manufacture de l'Allan. 780 artisans devraient à terme exercer leurs savoir-faire d'excellence dans les 3 sites franc-comtois du pôle marroquinerie d'Hermès. Hermès emploie plus de 12000 personnes dans le monde dont 7200 en France. Les 2700 artisans selliers-marroquinières fabriquent les selles et articles d'équitation en cuir, les sacs, bagages et objets de petite marroquinerie dans les 15 sites de production d'Hermès, tous situés dans l'hexagone.

Filature du Moulin, un nouveau départ

Les bâtiments de l'ancienne filature du Moulin, situés rue de la Tuilerie, et qui abritaient sur une surface de 10 000 m², la Maison de l'Emploi et de la Formation, ainsi que sept activités artisanales vont être entièrement requalifiés.

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt qui a compétence en matière de formation professionnelle et en matière d'économie a décidé de cette requalification.

Un projet a été voté par l'assemblée communautaire et a été inscrit dans le Programme d'Action Concertée Territoriale (PACT) du département de la Haute-Saône. Afin de mobiliser davantage de ressources financières et compter notamment sur les aides de l'Europe et de la Région Bourgogne Franche-Comté, le projet communautaire

consiste en la démolition et la dépollution de bâtiments sur le site ou seront créés un hôtel d'entreprises et des cellules artisanales. Une enveloppe de 1 million d'euros a été réservée à ce titre dans le PACT pour l'acquisition et les travaux de démolition, déjà une subvention départementale de 250 000 € est mobilisée à cet effet.

Cette opération de requalification sera réalisée en deux phases :

- Phase 1(2015-2017) : acquisition, démolition, dépollution et études de définition du programme d'amé-



Filature du Moulin

taire qui vise à redynamiser le cœur de la Ville Centre, a été exposé dans sa globalité avec la présentation des aménagements qui seront réalisés ainsi que sa future destination économique. Le projet communautaire

Coût total, 1 million d'euros.

- Phase 2 (2017-2020): Aménagement d'un hôtel d'entreprises et création de cellules artisanales ou de services.

Plan Prévisionnel de Financement :

DEPENSES EN € HT		RECETTES	
PHASE 1		PACT Phase 1	250 000 €
• Etudes & honoraires • Acquisitions foncières		REGION	600 000 €
• Travaux démolition • Divers et imprévus		FEDER (Fond Européen Développement Economique Régional)	450 000 €
TOTAL PHASE 1	1 000 000 €	DETR (ETAT) (Dotation Equipements Territoires Ruraux)	800 000 €
Phase 2		CCPH	
Création hôtel entreprises	500 000 €	AUTRES	600 000 €
Immobilier locatif	1 500 000 €		
TOTAL PHASE 2	2 000 000 €		300 000 €
TOTAL PHASES 1 & 2	3 000 000 €	TOTAL PHASES 1 & 2	3 000 000 €

ESAT, modernité et efficacité.

**L'Association
Départementale de
Parents et d'Amis de
Personnes Handicapées
(ADAPEI) gère à
Héricourt, rue Marcel
Paul, l'Etablissement
Services d'Aide
par le Travail (ESAT).
L'ESAT a obtenu la
certification ISO 9001 en
octobre 2015.**

L'ESAT est une structure qui offre aux travailleurs handicapés des activités professionnelles et un soutien médico-social et éducatif. L'ESAT d'Héricourt accueille des travailleurs handicapés dont les capacités de travail ne leur permettent pas de travailler dans une entreprise ordinaire ou entreprise adaptée. L'ESAT permet de mettre en place des activités de maintien des acquis scolaires et professionnels et donne aux travailleurs davantage d'autonomie.

L'ESAT d'Héricourt compte actuellement 70 places. Les travaux réalisés à l'ESAT sont de nature très diverses : soudure par point, ébavurage, usinage, recyclage, sertissage, petite mécanique, montage,

Souchier, Mairies, Communautés de Communes et particuliers. La certification ISO 9001 définit une série d'exigences qui concernent la mise en place d'un système de gestion de qualité dans un organisme, quels que puissent être la taille et le secteur d'activité de cet organisme.

L'ESAT d'Héricourt a organisé, vendredi 8 janvier 2016, une manifestation afin de remercier et féliciter tous les travailleurs handicapés et les salariés. Denis Noally, Directeur Général de l'ADAPEI de Haute-Saône et Marie-Dominique Woesnner Présidente de l'association ainsi que de nombreux administrateurs délégués étaient présents. Jean-Marc Phommavong



Les salariés de l'ESAT le 8 janvier 2016

conditionnement, fabrication de palettes bois, entretien d'espaces verts... Les principaux donneurs d'ouvrage de l'ESAT d'Héricourt sont : Faurecia, France Télécom, La Poste, Galvanoplast, Pyle Métal, PSA automobiles,

Directeur de l'établissement a félicité tous les salariés pour leur professionnalisme, leur travail collectif et leur grand esprit d'équipe. La cérémonie s'est prolongée par un repas collectif.

La phase II, qui concerne le nouvel établissement construit aux Guinnottes, a commencé. Cette phase consiste en l'aménagement de l'atelier, des locaux sociaux et des locaux administratifs. La totalité des effectifs de l'ESAT de la rue Marcel Paul déménagera au mois de septembre 2016. Le site de la rue Marcel Paul est d'ores et déjà offert à la vente.

Le PLUi, un outil au service du développement communautaire

120 Conseillers Municipaux, venus de toutes les Communes du Pays d'Héricourt, ont assisté à Coisevaux, le mardi 22 septembre 2015, à une réunion de présentation des enjeux de la mise en œuvre d'un futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) à élaborer.

Cette présentation a été assurée par Maurice Frey, Dominique Géant et François de Pasqualin de la Direction Départementale des Territoires de la Haute-Saône. Ils ont expliqué dans le détail les modalités d'organisation générale de l'élaboration d'un PLUi à l'échelle de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sera le document où seront consignés tous les éléments et toutes les dispositions qui définiront et régleront l'urbanisme de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

Ce futur PLUi aura valeur de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Cela signifie qu'il permettra :

- de simplifier les procédures,
- de mutualiser les études,
- de réduire les coûts à l'échelle du territoire,
- de faciliter la gestion des dossiers d'intérêt communautaire,

tion pour les communes du Pays d'Héricourt aurait été de l'ordre de 700 000 €.

En effet conduire séparément sur chaque Commune un PLU Communal serait revenu à :

- 19 Communes X 20 000 € + Héricourt 100 000 € + 200 000 au titre du SCOT soit au total 680 000 €.

La communautarisation de ce projet permettra aux contribuables de la CCPH de réaliser une économie globale de 450 000 €.

A l'issue de cette présentation à Coisevaux, les Communes ont été invitées à délibérer, et 19 Conseils Municipaux sur 20, hormis celui de Luze ont décidé de confier cette compétence à la CCPH.

Le 10 décembre 2015, le Conseil Communautaire réuni au Centre d'Affaires Pierre Carmien a approuvé cette prise de compétence. L'élaboration du PLUi sera lancée au printemps 2016 sur l'ensemble du territoire y compris Luze. Elle durera trois années et s'achèvera au mois de janvier 2019.



Réunion à Coisevaux le 22 septembre 2015

- d'accélérer la définition et l'adaptation de notre projet de territoire,
- d'affirmer une identité propre du Pays d'Héricourt et de sa Ville Centre au sein de l'Aire Urbaine qui compte plus de 300 000 habitants.

Le coût de l'élaboration du PLUi pour la CCPH s'élèvera à 250 000 €. Hors, le cadre de la CCPH, le montant d'une telle opéra-

La Communauté de Communes du Pays d'Héricourt fera en sorte que le PLUi soit également élaboré de façon conjointe avec le monde professionnel, les associations, les structures représentatives de la société civile ainsi que les habitants du territoire, pour permettre à tous d'être informés mais également d'enrichir et d'alimenter la réflexion sur le projet.

Les 4 objectifs du PLUi :

- Matérialiser le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) communautaire en traitant toutes les questions de la gestion de l'espace : ressources, agriculture, espaces habités, déplacements, énergies...
- Assurer la cohérence des projets locaux avec les politiques départementales, régionales et nationales.
- Se donner les moyens concrets et efficaces pour l'aménagement du territoire en matière d'orientation, de programmation et de règlement
- Gérer les droits à construire à partir du règlement PLUi : permis de construire, de démolir, d'aménager

Communiquer avec les tout petits

Le Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM) du Pays d'Héricourt en collaboration avec les Relais des Quatre Cantons, l'Isle sur le Doubs, Vieux-Charmont et le Centre Social de Bavans ont mis en place un projet de formation intitulé « Bébé Signe ».

Ce projet a consisté à donner aux assistantes maternelles et aux parents employeurs une formation qui permette de communiquer avec les bébés au moyen du langage des signes. Cette

bras et de leurs mains que ceux de leur bouche. Ils sont capables de communiquer par gestes bien avant de pouvoir le faire oralement. L'utilisation de la langue des signes permet aux enfants "préverbaux" de disposer rapidement d'un large vocabulaire pour s'exprimer et être mieux compris de leur entourage en attendant que la parole se mette en place. Ainsi, des mois, voire des années avant d'être en mesure de parler, les enfants peuvent signifier aux autres leurs émotions et sensations. Ils peuvent demander ce dont ils ont besoin. Ils peuvent préciser ce qui leur



Formation des assistantes maternelles le 20 février 2016

formation dispensée dans le cadre de la formation continue est répertoriée sous l'intitulé « Adapter sa communication à l'enfant » dans le catalogue IPE-RIA qui est l'Institut de professionnalisation des emplois de la famille.

Quel est le concept de cette formation ? Les enfants maîtrisent bien plus tôt et plus rapidement les muscles de leurs

fait envie. Ils peuvent commenter leurs activités et interagir avec le monde qui les entoure.

Cette formation de 24 heures sera de nouveau proposée sur trois journées, les samedis 22, 29 octobre 2016 et 26 novembre 2016. Les inscriptions seront prises au RPAM d'Héricourt.

Les horaires d'accueil du secrétariat de votre Relais à Héricourt sont les suivants :

- Lundi et jeudi = 13h30 -16h00
- Mardi et Vendredi = 11h00 - 12h30 / 13h30 - 16h00

Nous vous accueillons sur RDV :

- Mardi = 13h30 - 18h00 • Jeudi = 13h30 - 17h00 • Samedi = 8h00 - 12h00

Renseignements :

1 Faubourg de Montbéliard à Héricourt

Tél : 03.84.36.60.66 ou par mail magali.mantion@payshericourt.fr

Un nouveau bassin pour apprendre à nager

Les Conseillers Communautaires ont voté à l'unanimité la construction d'un nouveau bassin d'apprentissage de la natation scolaire.

Ce nouveau bassin d'apprentissage sera exclusivement dédié à l'apprentissage de la natation pour les enfants du Pays d'Héricourt scolarisés en primaire. Il sera construit à Héricourt sur le site de l'ancienne filature du Moulin, cette localisation permettra de le relier à la chaufferie bois du Quartier Maunoury. L'actuel bassin d'Héricourt sera conservé durant toute la phase de construction du futur bassin, puis il sera déconstruit.

Le nouvel équipement sera conçu de manière à accueillir deux classes en même temps et permettra ainsi d'optimiser le transport.

Par ailleurs la localisation à Héricourt, permettra d'éviter toutes formes de contestations de la part du Conseil Départemental de la Haute-Saône en



Bassin d'apprentissage d'Héricourt

matière de financement et d'autre part de mobiliser, sous réserve d'une instruction favorable, de nouveaux fonds d'Etat d'aide à l'investissement public

destinés à la revitalisation des bourgs centres. Fonds d'Etat auxquels le projet ne pouvait avoir accès avec une implantation dans un village.

Nouveau plateau sportif au CSIAG

Le plateau sportif du Centre Sportif Intercommunal André Girard, quotidiennement utilisé par les élèves du Collège Pierre et Marie Curie est désormais jugé inadapté et dangereux..

Ce constat concerne notamment les pistes d'endurance et d'accélération.

En effet la présence de fissures et de bordures descellées peuvent entraîner

des risques de chutes et de blessures. Le plateau central qui comprend deux terrains de hand-ball et un terrain de football nécessite quant à lui une réfection du marquage au sol et le remplacement de deux buts.

La piste sera décaissée et des bordures de délimitation seront posées. La piste sera réalisée en enrobé avec de nouveaux tracés. Le cabinet Delplanque a été retenu en tant que maître d'œuvre de cette opération.



Plateau sportif du CSIAG

Plan Prévisionnel de Financement du nouveau plateau sportif :

DEPENSES EN € HT		RECETTES	
Travaux	90 376,60 €	DETR 2016 (40%)	
Honoraires et études	8 000 €	Département (25 % de la dépense plafonnée à 30 000 €)	43 150,64 €
Equipement	7 500 €	CCPH autofinancement	30 000 €
Imprévus	2 000 €		34 725,96 €
TOTAL	107 876,60 €	TOTAL	107 876,60 €

Une nouvelle déchetterie adaptée aux besoins des usagers

L'actuelle déchetterie située rue du Fort du Mont-Vaudois ne peut plus répondre aux besoins et aux attentes des usagers. Enclavée, elle ne peut être modernisée ou adaptée aux nouveaux besoins liés à la très forte augmentation de sa fréquentation.



Emprise de la nouvelle déchetterie

Fort de ce constat le SYTEVOM a sollicité la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt pour la construction d'une nouvelle déchetterie. Après consultation des Communes, la ville d'Héricourt a proposé une emprise en entrée de ville à proximité du giratoire qui dessert l'entreprise ARCELOR MITTAL et proche de l'actuelle déchetterie.

Le SYTEVOM a confirmé, après examen attentif de la faisabilité du projet sur le site préconisé par la Commune d'Héricourt.

Le SYTEVOM conformément à sa politique de construction des déchetteries, a sollicité la CCPH pour l'acquisition de la parcelle sur laquelle la nouvelle déchetterie sera implantée. Acquis par la CCPH qui la rétrocédera à l'euro symbolique au SYTEVOM. LE SYTEVOM assumera les frais d'acte et la réalisation du document d'arpentage. Seule la partie utile à la future déchetterie sera cédée au SYTEVOM, soit environ 65 ares. La CCPH conservera le surplus. Aussi la CCPH viabilisera la parcelle et amènera l'ensemble des réseaux.

La parcelle cadastrée ZA 123 champ de la Combe d'une surface de 12 015 m² sera prochainement acquise pour un montant de 24 000 € TTC, frais notariés en sus à la charge de la CCPH.

Cette future déchetterie nouvelle génération permettra notamment :

- de développer de nouvelles filières par des bennes dédiées pour le plâtre, le polystyrène, les huisseries...
- de créer un espace suffisant pour une ressourcerie,
- de créer un espace végétérie,
- de sécuriser le trafic en séparant les flux usagers des flux poids lourds,
- de mettre en place un contrôle d'accès,
- d'améliorer les locaux sociaux du personnel (notamment en eau potable)

Musiques en Pays d'Héricourt

■ ORGUE ET VOIX

SAMEDI 14 MAI 2016 à 20h30
Eglise Saint Christophe - HERICOURT



Musique Mémoire
FESTIVAL DU SUB-HERICOURT

HERICOURT DU 20 AU 24 JUILLET - EGLISE LUTHÉRIENNE

Les Cyclopes

Les voyages mystérieux de Johann Jacob Froberger (1616-1681)

MERCREDI 20 JUILLET - 21H
La vie secrète
de Johann Jacob Froberger
Cotexte musical avec: Stéphane Lapointe et Thomas Mottet

VENDREDI 22 JUILLET - 21H
À l'honneur de Madame Sibylle
de Madame Sibylle
Cotexte musical avec: Stéphane Lapointe et Thomas Mottet

SAMEDI 23 JUILLET - 19H
Froberger à Rome
Cotexte musical avec: Stéphane Lapointe et Thomas Mottet

En 2016, le Festival Musique et Mémoire célèbre avec l'ensemble Les Cyclopes, le 400^e anniversaire de la naissance du célèbre musicien Johann Jacob Froberger, qui passa la fin de sa vie au château d'Héricourt au service de la princesse Sibylle de Wurtemberg.

Ce compositeur si important de la musique pour violon au 17^e siècle est aussi un symbole particulièrement apprécié de la richesse des échanges culturels européens à l'époque baroque. Sa carrière l'a amené à séjourner à Stuttgart, Vienne, Rome, Londres, Paris et Héricourt ainsi qu'à visiter Florence, Mantoue, Mayence, Florence, Dresde, Bruxelles, Madrid, L'écrit.

Réservation conseillée
www.musitemmoire.com
03 84 49 33 46

ENDURO VTT
HERICOURT

3^{EME} MANCHE
DE LA COUPE
DE FRANCHE-COMTE

19 JUIN
2016

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS
WWW.HERICOURT-2ROUES.FR

Héricourt Associations

Vie Associative

FORUM des ASSOCIATIONS

Samedi 03 Septembre 2016
10h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30 • LA CAVALERIE

■ ÉCOLE DE MUSIQUE D'HERICOURT

2, Rue du 47^{ème} Régiment d'Artillerie - 70400 HÉRICOURT tél.
03.84.56.73.02 - ecole.musique@payshericourt.fr

Agenda des manifestations musicales / mai à septembre 2016

Samedi 7 mai	20h30	La Cavalerie	Concert de printemps de l'orchestre d'harmonie
Vendredi 20, samedi 21 dimanche 22 mai	20h00 20h00 16h00	La Cavalerie	Spectacles de Choreia
Vendredi 27 mai	horaires à préciser	Salle de Coisevaux	Spectacle enfants écoles « Liberté, égalité, fraternité »
Samedi 28 mai	19h00	Théâtre Vesoul	Spectacle Choreia
Mardi 31 mai	9h00/11h00 14h00/15h00	Ecole de Musique	Portes ouvertes aux écoles
Jeudi 2 juin	9h00/11h00 14h00/15h00	Ecole de Musique	Portes ouvertes aux écoles
Vendredi 3 juin	18h15	Salle Jean Robein	Audition de la classe de trompette
Samedi 11 juin	17h00	Salle Jean Robein	Spectacle danses et musique
Samedi 18 juin	18h00	La Cavalerie	Concert Fête de la Musique
Lundi 20 juin au samedi 9 juillet		Ecole de Musique	Inscriptions des nouveaux élèves
Mercredi 29 juin	16h00/19h00	Ecole de Musique	Portes ouvertes
Mercredi 29 juin	20h00	Salle Jean Robein	Audition des classes de trombone et percussions
Samedi 2 juillet	17h00	Salle Jean Robein	Audition de la classe de clarinette
Lundi 4 juillet	19h00	Tour du château	Audition de fin d'année de la classe de saxophone
Vendredi 9 septembre	17h00/19h30	Ecole de Musique	Portes ouvertes pour tout public
Jeudi 1 au samedi 10 septembre		Ecole de Musique	Inscriptions des nouveaux élèves
Samedi 17 décembre	20h30	La Cavalerie	Concert d'hiver de l'orchestre d'harmonie

Boulevard du Swing !

« Boulevard du Swing » est le prochain spectacle qui sera donné au public du Pays d'Héricourt par le Chœur Choreia. Une comédie musicale originale qui allie danse, musique et théâtre.

Une belle initiative pour notre jeunesse, qui place le Pays d'Héricourt en tête d'affiche de la vie culturelle de l'Aire Urbaine et du Département de la Haute-Saône.

Après les spectacles « Dancing Palace » et « Chapeau » Choreia revient encore

plus fort avec son troisième spectacle « Boulevard du Swing ». L'idée que tous les individus ont droit à une formation artistique prend corps. Cette idée Dominique Defaux la défend avec force et conviction. Tous les adolescents et tous les jeunes adultes, issus de tous les milieux, qui en émettent le souhait peuvent être intégrés dans le Chœur Choreia sans à priori, pour pratiquer le chant et les arts de la scène. Encadrés par des professionnels du crû, ils disposent des meilleures conditions pour développer leurs talents artistiques avec plaisir et discipline.

Avec le Chœur Choreia, le chant devient le vecteur d'une éducation globale ou, l'écoute, la concentration, le respect, le partage sont valorisés.

« Boulevard du Swing » est une œuvre construite à partir des plus célèbres standards de jazz. Thierry Lalo a signé les arrangements pour chœur à voix mixtes et orchestre de jazz et Anne-Marie Gros a réglé la chorégraphie. L'un et l'autre ont déjà collaboré avec le Chœur Choreia à l'occasion du spectacle « Chapeau » pour le résultat fabuleux que l'on sait.

En première partie de ce spectacle l'Atelier Chansons donnera son spectacle « Polars ». Le monde de « Polars » nous immerge dans le répertoire noir et amusant du registre du crime. D'extraordinaires pièces musicales, toutes avec des arrangements originaux, nous permettront de voyager au sein d'univers aussi surprenants que ceux de Charles Aznavour, de Boris Vian, et vers d'immortels « Musicals » tels que



Chœur CHOREIA

Toutes ces valeurs font la réussite des projets de créations, d'actions culturelles et de formations que le Chœur Choreia propose.

Chicago. Le répertoire, les chorégraphies et la joyeuse mise en scène nous transporteront dans un monde obscur et cocasse, rempli de suspense.

« Boulevard du Swing »

- Vendredi 20 mai 2016 à 20h00 - La Cavalerie.
- Samedi 21 mai 2016 à 20h00 - La Cavalerie.
- Dimanche 22 mai 2016 à 16h00 - La Cavalerie.

Quelques dates pour voir CHOREIA sur scène en dehors du Pays d'Héricourt :

- Samedi 17 octobre à 20h00 dans la bulle à spectacles à Ronchamp
- Dimanche 13 décembre à 15h00 à l'espace Louis Juvet à Belfort
- Dimanche 17 janvier Halle des 5 fontaines à Delle.

Enjouez-vous à la Cavalerie !

Organisée par la Médiathèque François Mitterrand la 3^e édition de la manifestation « Enjouez-vous ! » a connu une belle affluence le samedi 19 mars 2016 à la Cavalerie.

Organisée par la Médiathèque François Mitterrand et soutenue par la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Saône, cette fête consacrée au jeu a rassemblé plus de 900 personnes venues de tous les horizons du Pays d'Héricourt et au-delà.

Répartis sur plusieurs espaces distincts et placés librement à l'usage des visiteurs, des jeux les plus divers étaient mis à la disposition des joueurs. Petits et grands se sont follement amusés et ont profité avec plaisir du grand nombre de jeux qui était mis à leur disposition, jeux vidéos, jeux de construction, jeux de société... Des animateurs spécialisés ont apporté leur concours, en donnant des conseils avisés aux joueurs et leur aide précieuse quant à l'organisation matérielle de cette manifestation. Cette journée dédiée au jeu et à la rencontre entre toutes les générations a rempli ses objectifs. Jeunes et moins jeunes ont joué ensemble et ont eu l'occasion de s'éprouver en s'essayant aux jeux les plus divers.



La Cavalerie : jeux d'obstacles pour les petits

Fernand Burkhalter, Maire d'Héricourt et Président de la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt, a félicité le personnel de la Médiathèque pour l'organisation réussie de ce bel

événement. Il a évoqué son plaisir de voir jouer les enfants et l'importance du jeu dans les processus de leur apprentissage et de leur sociabilisation.

de 9h à 17h enlivrez-vous !

Dimanche 02 Octobre

**Vente de livres d'occasion
Ateliers graphiques
Spectacle Conté**

Cette année, la Médiathèque invite "Maison tangible", manufacture d'images et d'objets graphiques. Cette jeune maison d'édition basée à Besançon veut promouvoir la création graphique – illustrations, graphisme, typographie – à travers l'organisation d'expositions, de résidences d'artistes, d'ateliers pédagogiques, de rencontres avec les artistes...

Son ambition ? Défendre la création graphique contemporaine et valoriser le patrimoine régional. Deux valeurs importantes qui se conjuguent avec une volonté de produire de manière responsable, solidaire et écologique.

Pour "Enlivrez-vous !" nous vous proposerons des ateliers graphiques, une exposition, la réalisation d'une fresque murale et d'une collection d'images sur J.J. Froberger*.

www.maison-tangible.fr

pays
d'Héricourt
communauté de communes

*En partenariat avec Musique et Mémoire dans le cadre du 400^{ème} anniversaire de la naissance de J.J. Froberger.

médiathèque
François Mitterrand

9^e fête du Château

Samedi 10 & dimanche 11 septembre 2016

Expositions - animations médiévales - jeux pour enfants - stands d'artisanat médiéval - le marché aux fruits et légumes - spectacle de danse et mise en lumière du château le samedi soir - repas possible devant le château le samedi soir et le dimanche à midi et bien d'autres activités.

33^e édition des Journées Européennes du Patrimoine

Samedi 17 et dimanche 18 septembre 2016 - 10h30-18h00

Fort du Mont Vaudois - Tour du Château - Musée Minal

Enlivrez-vous ! 2 octobre 2016 - 10h00-18h00

Médiathèque François Mitterrand

Héricourt Montmartre • 1^{er} et 2 octobre 2016 - Tour du Château

Peintres, photographes, sculpteurs, potiers, écrivains, dessinateurs, métiers d'arts...

LES TERRASSES DE L'ÉTÉ



Samedi 18 juin 2016
20h Place de la Mairie
Héricourt

The Retired Soon



ROCK

SAMEDI 2 JUILLET 2016
Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 23h

Karma



ROCK

SAMEDI 23 JUILLET 2016
Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 23h

Yorba



ROCK

SAMEDI 25 JUIN 2016
Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 23h

Morphéine



ROCK

SAMEDI 9 JUILLET 2016
Bussurel ■ Salle du Moulin ■ de 20h à 23h

Aerophone



SKA ROCK ELECTRO

SAMEDI 30 JUILLET 2016
Héricourt ■ Place de la Mairie ■ de 20h à 23h